

8

# ÉTATS FINANCIERS

## 8.1

# Comptes consolidés 2019 et annexe

## BILAN CONSOLIDÉ

### ACTIF

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	31/12/2019 <sup>(1)</sup>	31/12/2018
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	4.3	31 464	34 349
Écarts d'acquisition	4.2	1 245 020	1 094 355
Immobilisations corporelles	4.1	1 067 911	1 588 105
Immobilisations corporelles – droits d'utilisation	4.1	182 622	
Participations dans les coentreprises	9		48 334
Autres actifs financiers	4.5.1	169 493	103 297
Impôts différés	4.6	15 778	8 080
Autres actifs long terme	4.5.3	34 360	28 500
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)</b>		<b>2 746 648</b>	<b>2 905 020</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	4.7	526 628	347 086
Clients et autres débiteurs	4.5.4	611 335	582 059
Créances d'impôt		21 871	42 200
Autres actifs courants	4.5.2	16 598	19 494
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	860 150	755 969
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS (II)</b>		<b>2 036 582</b>	<b>1 746 808</b>
<b>TOTAL GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS (III)</b>	3.3	<b>963 856</b>	
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III)</b>		<b>5 747 086</b>	<b>4 651 828</b>

(1) Les états financiers au 31 décembre 2019 tiennent compte de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Les effets de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont présentés dans la note 2.2. Les états financiers au 31 décembre 2018 n'ont pas été retraités.

**PASSIF***(en milliers d'euros)*

	Référence annexe	31/12/2019 <sup>(1)</sup>	31/12/2018
<b>Capitaux propres – part du Groupe</b>			
Capital		125 222	121 017
Primes liées au capital		1 480 132	1 350 696
Résultats accumulés		841 726	725 074
<b>Total</b>		<b>2 447 080</b>	<b>2 196 787</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>146 547</b>	<b>137 230</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>	4.8	<b>2 593 627</b>	<b>2 334 017</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes financières	4.10.1	1 130 395	1 107 997
Obligations locatives	4.10.1	148 117	
Consignations d'emballages		122 335	113 001
Engagements envers le personnel	4.12	56 611	45 573
Autres provisions	4.11	129 236	73 666
Impôts différés	4.6	52 001	72 391
Autres passifs long terme	4.10.3	4 993	2 364
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II)</b>		<b>1 643 688</b>	<b>1 414 992</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4.10.1	366 881	341 602
Obligations locatives (part à moins d'un an)	4.10.1	34 696	
Fournisseurs et autres crédateurs	4.10.4	643 256	526 849
Dettes d'impôt		25 894	14 738
Autres passifs courants	4.10.3	17 582	19 630
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS (III)</b>		<b>1 088 309</b>	<b>902 819</b>
<b>TOTAL PASSIFS LIÉS À UN GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS (IV)</b>	3.3	<b>421 462</b>	
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)</b>		<b>5 747 086</b>	<b>4 651 828</b>

(1) Les états financiers au 31 décembre 2019 tiennent compte de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Les effets de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont présentés dans la note 2.2. Les états financiers au 31 décembre 2018 n'ont pas été retraités.

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Variation	31/12/2019 <sup>(1)</sup>	31/12/2018 <sup>(2)</sup>
Ventes de marchandises			3 974 959	3 191 548
Production vendue de biens et services			1 253 528	1 208 276
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	5.1	+ 19 %	<b>5 228 487</b>	<b>4 399 824</b>
Autres produits de l'activité			8 654	2 813
Achats consommés	5.2		(3 949 764)	(3 260 131)
Charges externes	5.4		(420 496)	(407 984)
Charges de personnel	5.3		(199 279)	(177 875)
Impôts et taxes			(134 952)	(130 665)
Amortissements et provisions nets <sup>(3)</sup>	5.5		(122 942)	(78 315)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		1 940	(1 985)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		+ 24 %	<b>523 996</b>	<b>423 169</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		+ 19 %	<b>411 648</b>	<b>345 682</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.7		(7 007)	(21 699)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES</b>		+ 25 %	<b>404 641</b>	<b>323 983</b>
Quote-part de résultat des coentreprises			0	0
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES</b>		+ 25 %	<b>404 641</b>	<b>323 983</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			5 414	664
Coût de l'endettement financier brut			(22 614)	(18 000)
Charge d'intérêt sur obligations locatives			(7 552)	0
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	5.8	+ 43 %	<b>(24 752)</b>	<b>(17 336)</b>
Autres produits et charges financiers	5.9		(9 919)	(9 051)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		+ 24 %	<b>369 970</b>	<b>297 596</b>
<b>IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	5.10		<b>(75 503)</b>	<b>(59 266)</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES</b>	3		<b>31 795</b>	<b>32 450</b>
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>		+ 20 %	<b>326 262</b>	<b>270 780</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>		+ 21 %	<b>307 227</b>	<b>254 070</b>
Dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe			279 257	225 410
Dont résultat net des activités destinées à être cédées, part du Groupe			27 970	28 660
<b>RÉSULTAT NET MINORITAIRES</b>		+ 14 %	<b>19 035</b>	<b>16 710</b>
dont résultat net des activités poursuivies, Minoritaires			15 210	12 920
dont résultat net des activités destinées à être cédées, Minoritaires			3 825	3 790
Résultat non dilué par action (en euros)	5.11	+ 18 %	3,12	2,65
dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, non dilué par action			2,84	2,35
dont résultat net des activités destinées à être cédées, part du Groupe, non dilué par action			0,28	0,30
Résultat dilué par action (en euros)	5.11	+ 17 %	3,09	2,63
dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, dilué par action			2,81	2,33
dont résultat net des activités destinées à être cédées, part du Groupe, dilué par action			0,28	0,30

(1) Les états financiers au 31 décembre 2019 tiennent compte de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Les effets de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont présentés dans la note 2.2. Les états financiers au 31 décembre 2018 n'ont pas été retraités.

(2) Le compte de résultat 2018 a été retraité en application de la norme IFRS 5 au 31 décembre 2019 (cf. note 3.3).

(3) Dont 28,3 millions d'euros d'amortissements relatifs aux droits d'utilisation (IFRS 16).

## ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (I)</b>	<b>326 262</b>	<b>270 780</b>
Réserves de conversion	(33 754)	(204)
Instruments de couverture	955	(3 057)
Impôts sur les instruments de couverture	(318)	956
Éléments recyclables du résultat des coentreprises		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat (II)	(33 117)	(2 306)
<i>dont éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat – activités poursuivies</i>	(36 058)	(9 464)
<i>dont éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat – activités destinées à être cédées</i>	2 941	7 158
Gains et pertes actuariels	(7 437)	3 223
Impôts sur les gains et pertes actuariels	1 078	(666)
Éléments non recyclables du résultat des coentreprises		
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat (III)	(6 360)	2 557
<i>dont éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat – activités poursuivies</i>	(6 030)	2 439
<i>dont éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat – activités destinées à être cédées</i>	(330)	118
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (I + II + III)</b>	<b>286 785</b>	<b>271 031</b>
<b>PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DU GROUPE</b>	<b>266 858</b>	<b>257 042</b>
<b>PART ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</b>	<b>19 927</b>	<b>13 989</b>

## ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Actions en circulation	Dont actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Écarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé	
	(en nombre d'actions)				(en milliers d'euros)						
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉC. 2017</b>	<b>93 868 480</b>	<b>15 037</b>	<b>117 336</b>	<b>1 195 964</b>	<b>(879)</b>	<b>680 303</b>	<b>(48 647)</b>	<b>1 944 074</b>	<b>134 356</b>	<b>2 078 430</b>	
Résultat global de la période						254 320	2 722	257 042	13 989	271 031	
Variation de pourcentage d'intérêts						1 865		1 865	4 290	6 155	
Paiement en actions						5 331		5 331		5 331	
Augmentation de capital	2 945 264		3 681	154 732		369		158 782		158 782	
Actions propres		21 091			(798)	(236)		(1 034)		(1 034)	
Distribution de dividendes						(169 265)		(169 265)	(15 407)	(184 672)	
Autres variations						(7)		(7)	3	(4)	
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉC. 2018</b>	<b>96 813 744</b>	<b>36 128</b>	<b>121 017</b>	<b>1 350 696</b>	<b>(1 677)</b>	<b>772 684</b>	<b>(45 926)</b>	<b>2 196 787</b>	<b>137 230</b>	<b>2 334 017</b>	
Impact 1 <sup>er</sup> application IFRS 16						(2 306)		(2 306)	(13)	(2 319)	
<b>CAPITAUX PROPRES AU 1<sup>ER</sup> JANV. 2019</b>	<b>96 813 744</b>	<b>36 128</b>	<b>121 017</b>	<b>1 350 696</b>	<b>(1 677)</b>	<b>770 378</b>	<b>(45 926)</b>	<b>2 194 481</b>	<b>137 217</b>	<b>2 331 698</b>	
Résultat global de la période						302 012	(35 154)	266 858	19 927	286 785	
Variation de pourcentage d'intérêts											
Paiement en actions						5 382		5 382		5 382	
Augmentation de capital	3 363 688		4 205	129 436		408		134 049	3 900	137 949	
Actions propres		(14 890)			569	269		838		838	
Distribution de dividendes						(154 522)		(154 522)	(14 497)	(169 019)	
Autres variations						(6)		(6)		(6)	
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉC. 2019</b>	<b>100 177 432</b>	<b>21 238</b>	<b>125 222</b>	<b>1 480 132</b>	<b>(1 109)</b>	<b>923 915</b>	<b>(81 080)</b>	<b>2 447 080</b>	<b>146 547</b>	<b>2 593 627</b>	

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2019 <sup>(1)</sup>	31/12/2018
<b>RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>294 467</b>	<b>270 780</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES</b>	<b>31 795</b>	
Ajustements :		
Élimination du résultat des coentreprises <sup>(6)</sup>	(4 170)	(4 811)
Élimination du résultat des amortissements et provisions	198 127	116 551
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(6)	4 859
Élimination des produits de dividende	(622)	(401)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie <sup>(2)</sup>	3 962	(1 439)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>	<b>523 553</b>	<b>385 539</b>
Élimination de la charge d'impôt	89 407	72 779
Élimination du coût de l'endettement financier net	30 546	20 654
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>	<b>643 506</b>	<b>478 972</b>
Incidence de la variation du BFR*	(78 097)	(79 491)
Impôts payés	(67 494)	(73 993)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES <sup>(6)</sup></b>	<b>497 915</b>	<b>325 488</b>
Incidence des variations de périmètre (trésorerie acquise – trésorerie cédée)	64 189	4 315
Acquisition d'actifs financiers : <b>branche Rubis Énergie</b> <sup>(3)</sup>	(264 131)	(76 530)
Acquisition d'actifs financiers : <b>branche Rubis Terminal</b>		
Cession d'actifs financiers : <b>branche Rubis Énergie</b>		
Cession d'actifs financiers : <b>branche Rubis Support et Services</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(229 775)	(232 774)
Variation des prêts et avances consentis	(419)	3 672
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	6 919	4 787
(Acquisition)/cession d'actifs financiers autres <sup>(3)</sup>	(139 126)	(81)
Dividendes reçus	1 455	401
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT <sup>(6)</sup></b>	<b>(560 888)</b>	<b>(296 210)</b>

# TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (SUITE)

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2019 <sup>(1)</sup>	31/12/2018
Augmentation de capital	4.8	134 050	158 783
(Acquisitions)/cessions d'actions propres		568	(798)
Émissions d'emprunts	4.10.1	601 230	294 909
Remboursements d'emprunts	4.10.1	(313 696)	(356 119)
Remboursements des obligations locatives	4.10.1	(21 845)	
Intérêts financiers nets versés <sup>(4)</sup>		(28 641)	(20 954)
Dividendes mis en paiement		(154 522)	(169 265)
Dividendes mis en paiement (participations ne donnant pas le contrôle)		(14 603)	(15 176)
Acquisition d'actifs financiers : <b>branche Rubis Énergie</b>			
Cession d'actifs financiers : <b>branche Rubis Énergie</b>			5 662
Acquisition d'actifs financiers : <b>branche Rubis Terminal</b>			
Cession d'actifs financiers : <b>branche Rubis Terminal</b>			
Autres flux liés aux opérations de financement		972	(1)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT <sup>(6)</sup></b>		<b>203 513</b>	<b>(102 959)</b>
Incidence de la variation des taux de change		(2 043)	4 348
Incidence des changements de principes comptables			
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>138 497</b>	<b>(69 333)</b>
<b>Trésorerie des activités poursuivies</b>			
Trésorerie d'ouverture <sup>(5)</sup>	4.5.5	755 969	825 302
Variation de la trésorerie		138 497	(69 333)
Reclassement de la trésorerie du groupe d'actifs destinés à être cédés <sup>(6)</sup>	3.3	(34 316)	
Trésorerie de clôture <sup>(5)</sup>	4.5.5	860 150	755 969
Dettes financières hors obligations locatives	4.10.1	(1 497 276)	(1 449 599)
Trésorerie nette de dettes financières		(637 126)	(693 630)

(1) Les états financiers au 31 décembre 2019 tiennent compte de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Les effets de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont présentés dans la note 2.2. Les états financiers au 31 décembre 2018 n'ont pas été retraités.

(2) Dont variations de juste valeur des instruments financiers, écart d'acquisition (dépréciation, badwill), etc.

(3) Cf. note 3.2 sur les incidences des variations de périmètre.

(4) Les intérêts financiers nets versés incluent les impacts liés aux retraitements des contrats de location (IFRS 16).

(5) Trésorerie hors concours bancaires.

(6) Cf. note 3.3 sur les impacts de l'application de la norme IFRS 5 à compter du 31 décembre 2019.

## (\*) Ventilation de l'incidence de la variation du BFR :

Incidence de la variation des stocks et en-cours	4.7	(52 308)
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs	4.5.4	(51 894)
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	26 105
<b>Incidence de la variation du BFR</b>		<b>(78 097)</b>

# ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019



1. Généralités	222	7. Participations ne donnant pas le contrôle	266
2. Principes comptables	222	8. Participations dans les entreprises communes	267
3. Périmètre de consolidation	225	9. Participations dans les coentreprises	267
4. Notes annexes au bilan	233	10. Autres informations	268
5. Notes annexes au compte de résultat	256		
6. Information sectorielle résumée	263		

## Note 1. Généralités

### 1.1 INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Collège de la Gérance le 11 mars 2020 et approuvés par le Conseil de Surveillance le 12 mars 2020.

Les états financiers consolidés 2019 ont été établis conformément aux normes comptables internationales publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS

(International Accounting Standards), ainsi que les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee.

### 1.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le groupe Rubis exerce trois activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **Rubis Énergie**, spécialisée dans le négoce et la distribution de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers ;
- l'activité **Rubis Support et Services**, qui comprend l'ensemble des activités

d'infrastructure, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing ;

- l'activité **Rubis Terminal**, à travers sa filiale Rubis Terminal et les sociétés que celle-ci détient, présente en France (y compris Corse), Pays-Bas, Belgique et Turquie, spécialisée dans le stockage et le négoce de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agroalimentaires.

Le Groupe est présent en Europe, en Afrique et aux Caraïbes.

## Note 2. Principes comptables

### 2.1 BASE DE PRÉPARATION

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs relatives aux regroupements d'entreprise, les

tests de perte de valeur des goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les provisions, l'évolution des engagements envers les salariés et les contrats de location (durée d'exercice retenue et taux d'endettement marginaux, décrits en note 2.2).

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les filiales du Groupe ont pour devise fonctionnelle leur monnaie locale dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs

transactions. Seules les entités Rubis Terminal Petrol établie en Turquie et sa holding Rubis Tankmed BV établie aux Pays-Bas utilisent le dollar américain comme devise fonctionnelle. Leur bilan est converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts

minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;

- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

## 2.2 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE APPLIQUÉ

### NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture sont appliqués pour la première fois en 2019 :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire
IFRS 9 « Instruments financiers »	Nouvelle norme sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers (volet couverture)	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Amendement à IFRS 9	Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative	1 <sup>er</sup> janvier 2019
IFRS 16 « Contrats de locations »	Nouvelle norme sur la comptabilisation des contrats de location	1 <sup>er</sup> janvier 2019
IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »	Clarifications concernant la comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Amendements à IAS 19	Modification, réduction ou cessation de régime	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Amendements à IAS 28	Investissements à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Améliorations annuelles (cycle 2015-2017)	Améliorations annuelles des normes IFRS cycle 2015-2017 (Normes concernées : IFRS 3, IFRS 11, IAS 12 et IAS 23)	1 <sup>er</sup> janvier 2019

Les impacts liés à la première application des normes IFRS 16 « Contrats de location » et IFRS 9 « Instruments financiers » sont décrits ci-après. La première application des autres normes, interprétations et amendements n'a pas eu d'impact matériel sur les comptes du Groupe.

#### IFRS 16 – Contrats de location

Le Groupe applique la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Précédemment, chaque contrat de location était qualifié soit de location-financement, soit de location simple avec un traitement comptable propre à chaque catégorie. En application d'IFRS 16, tous les contrats de location sont désormais reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs. Les droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée non résiliable des contrats de location.

Ainsi, au compte de résultat, les locataires constatent une charge d'amortissement du droit d'utilisation et une charge d'intérêt. Par ailleurs, lorsque les contrats sont libellés en devises autres que la devise fonctionnelle,

la réévaluation au taux de clôture des dettes locatives dégage un écart de conversion latent constaté en résultat financier.

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les flux de trésorerie liés aux activités de financement incluent à présent le remboursement de l'obligation locative et la charge d'intérêt.

#### Modalités de transition retenues par le Groupe

Le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective modifiée. Elle consiste à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture en considérant que l'actif au titre du droit d'utilisation est égal au montant des obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance, des avantages reçus des bailleurs et le cas échéant des coûts de remise en état.

Les taux d'actualisation appliqués à la date de transition sont basés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un *spread* pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ces taux d'actualisation ont été déterminés en tenant compte des durées résiduelles des

contrats à compter de la date de première application, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les mesures de simplification suivantes ont été appliquées à la transition :

- les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette ;
- les contrats antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17 sont qualifiés de contrats de location.

L'exemption sur les contrats de courte durée a été maintenue postérieurement à la date de première application.

Le Groupe applique l'exemption prévue par IAS 12 qui permet de ne pas comptabiliser d'impôt différé à la date de prise d'effet des contrats de location puisqu'à cette date les écritures comptables sont sans effet sur le compte de résultat. En revanche, des impôts différés sont comptabilisés après la date de prise d'effet des contrats à hauteur des différences temporelles entre valeurs comptables et valeurs fiscales.

Réconciliation des obligations contractuelles relatives aux contrats de location simple au 1<sup>er</sup> janvier 2019

(en milliers d'euros)

<b>Montant des obligations contractuelles liées aux contrats de location simple au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>283 536</b>
Contrats ne rentrant pas dans le champ d'IFRS 16 ou qui bénéficient de l'exemption	(9 015)
Différence liée aux flux non inclus dans les obligations contractuelles	(23 856)
dont différence liée à la détermination de la durée	(1 684)
dont différence d'évaluation des loyers	(189)
dont autres différences <sup>(1)</sup>	(21 983)
<b>Obligation locative avant actualisation</b>	<b>250 665</b>
Effet d'actualisation	(74 035)
<b>Obligation locative après actualisation</b>	<b>176 630</b>
Contrats de location-financement existants à la date de transition	3 173
<b>Montant de l'obligation locative au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>179 803</b>

(1) Correspond principalement à des engagements hors bilan retranscrits à tort en devise locale au lieu de l'euro.

## Impacts de la première application sur les comptes 2019

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Groupe a comptabilisé un droit d'utilisation d'un montant de 185 009 milliers d'euros et une obligation locative de 179 803 milliers d'euros. Les

droits aux conventions des Ports Autonomes de Rubis Terminal à Rouen et Dunkerque constatés auparavant en immobilisations incorporelles (note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés du Document de Référence 2018) ont été annulés par les capitaux propres.

Les actifs et dettes liés aux locations-financement existantes au 31 décembre 2018 ont été reclassés.

Les impacts de la première application d'IFRS 16 sur le bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2019 se résument ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2018 publié	Impact de la transition IFRS 16	01/01/2019 retraité
Immobilisations incorporelles	34 349	(2 319)	32 030
Immobilisations corporelles	1 588 105	(2 562)	1 585 543
Immobilisations corporelles – droits d'utilisation		185 009	185 009
Autres actifs courants	19 494	(5 863)	13 631
Capitaux propres part du Groupe	2 196 787	(2 306)	2 194 481
Intérêts minoritaires	137 230	(13)	137 217
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 334 017	(2 319)	2 331 698
Emprunts et dettes financières (courant et non courant)	1 449 599	(3 173)	1 446 426
Obligations locatives (courant et non courant)		179 803	179 803
Fournisseurs et autres créiteurs	526 849	(46)	526 803

## IFRS 9 – Instruments financiers (volet couverture)

Le Groupe a appliqué pour la première fois le volet couverture de la norme IFRS 9. L'impact du changement de référentiel sur les opérations de couverture du risque de change, de taux d'intérêt et de matières

premières est non matériel (inférieur à 0,5 million d'euros).

## IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 Impôts sur le

résultat concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. L'application de cette interprétation n'a eu aucun effet sur l'évaluation des impôts courants et différés du Groupe.

## NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS APPLICABLES PAR ANTICIPATION SUR OPTION

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2019 :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire sous réserve de l'adoption par l'UE
Amendements à IFRS 3	Définition d'une activité	1 <sup>er</sup> janvier 2020
IFRS 17	Contrats d'assurance	1 <sup>er</sup> janvier 2021
Amendements à IAS 1 et IAS 8	Définition de « significatif »	1 <sup>er</sup> janvier 2020
Cadre conceptuel	Cadre conceptuel de l'information financière révisé (en remplacement du cadre 2010)	1 <sup>er</sup> janvier 2020

## Note 3. Périmètre de consolidation

### PRINCIPES COMPTABLES

Le Groupe applique, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les nouvelles normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12 et IAS 28 amendée.

Les entreprises communes sont comptabilisées selon les intérêts détenus par le Groupe dans les actifs et passifs de chaque entreprise commune.

Le Groupe comptabilise ses coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

### 3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 regroupent les états financiers de Rubis et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social	31 déc. 19 % contrôle	31 déc. 18 % contrôle	31 déc. 19 % d'intérêt	31 déc. 18 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Rubis	46, rue Boissière 75116 Paris SIREN : 784 393 530	Mère	Mère	Mère	Mère	
Rubis Patrimoine	46 rue Boissière 75116 Paris SIREN : 319 504 106	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Coparef	46, rue Boissière 75116 Paris SIREN : 309 265 965	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Cimarsa	46, rue Boissière 75119 Paris SIREN : 844 648 691	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Terminal	33, av. de Wagram 75017 Paris SIREN : 775 686 405	99,44 %	99,44 %	99,44 %	99,44 %	IG
CPA	33, av. de Wagram 75017 Paris SIREN : 789 034 915	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG
Rubis Terminal Dunkerque	33, av. de Wagram 75017 Paris SIREN : 801 044 645	90,00 %	90,00 %	89,50 %	89,50 %	IG
Stockbrest	Z.I. Portuaire St Marc 29200 Brest SIREN : 394 942 940	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG
Société du Dépôt de Saint-Priest	16, rue des Pétroles 69800 Saint-Priest SIREN : 399 087 220	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG
Société des Pipelines de Strasbourg	33, av. de Wagram 75017 Paris SIREN : 648 501 260	62,50 %	62,50 %	33,35 %	33,35 %	IG
Société Européenne de Stockage	28, rue de Rouen 67000 Strasbourg-Robertsau SIREN : 304 575 194	53,66 %	53,66 %	53,36 %	53,36 %	IG
Dépôt Pétrolier de La Corse	33, av. de Wagram 75017 Paris SIREN : 652 050 659	75,00 %	75,00 %	74,61 %	74,61 %	IG
Wagram Terminal	33, av. de Wagram 75017 Paris SIREN : 509 398 749	78,30 %	78,30 %	77,86 %	77,86 %	IG
Zeller & Cie	8, rue Ellenhard 67000 Strasbourg SIREN : 702 006 297	50,00 %	50,00 %	49,72 %	49,72 %	JV (MEE)
Rubis Terminal BV	Welplaatweg 26 3197 KS Botlek-Rotterdam Pays-Bas	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG

Nom	Siège social	31 déc. 19 % contrôle	31 déc. 18 % contrôle	31 déc. 19 % d'intérêt	31 déc. 18 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
ITC Rubis Terminal Antwerp	Blikken, Haven 1662 B-9130 Beveren (Doel) Belgique	50,00 %	50,00 %	49,72 %	49,72 %	JV (MEE)
Rubis Tankmed BV	Prins Bernhardplein 200 1097 JB Amsterdam Pays-Bas	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG
Rubis Terminal Petrol Ticaret ve Sanayi A.Ş.	Büyükdere Caddesi N° 127 Astoria Kuleleri A Block Kat : 26-27 34394 Esentepe Istanbul Turquie	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG
Rubis Énergie	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 552 048 811	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz France	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 323 069 112	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sicogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 672 026 523	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sigalnor	Route du Hoc 76700 Gonfreville l'Orcher SIREN : 353 646 250	65,00 %	65,00 %	65,00 %	65,00 %	IG
Starogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 418 358 388	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Norgal	Route de la Chimie 76700 Gonfreville l'Orcher SIREN : 777 344 623	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	JO
Frangaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 491 422 127	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vito Corse	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 518 094 784	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Restauration et Services	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 793 835 430	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Switzerland	À Bugeon CH - 2087 Cornaux Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Propagaz (fusion)	Bremblens (VD) Suisse		100,00 %		100,00 %	IG
Rubis Energia Portugal	Lagoas Park Edificio 11, Piso 1 2740-270 Porto Salvo Oeiras Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis II Distribuição Portugal S.A	Lagoas Park Edificio 11, Piso 1 2740-270 Porto Salvo Oeiras Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Seixal Sociedade de Distribuição de Gás S.A.	Lagoas Park Edificio 11, Piso 1 2740-270 Porto Salvo Oeiras Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Açores S.A.	Lagoas Park, Edificio 11, Piso 1 2740-270 Porto Salvo Oeiras Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Braga Sociedade de Distribuição de Gás S.A.	Rua Rio Mau, N06 4 700-760 Panoias Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Spelta – Produtos Petroliíferos, SA	Rua Achada Diogo Dias, n° 2 9135-401 Santa Cruz, Funchal Portugal	100,00 %		100,00 %		IG

Nom	Siège social	31 déc. 19 % contrôle	31 déc. 18 % contrôle	31 déc. 19 % d'intérêt	31 déc. 18 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Vitogas España S.A.	Avda. Baix Llobregat 1-3, 2A Poligono Industrial Màs Blau II 08820 El Prat de Llobregat Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Fuel Supplies Channel Islands Ltd (FSCI)	PO Box 85 Bulwer Avenue, St Sampson Guernsey GY1 3EB Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
La Collette Terminal Ltd	La Collette Saint Helier Jersey JE1 0FS Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
St Sampson Terminal Ltd	Bulwer Avenue, St Sampson Guernsey GY1 3EB Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Maroc	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Lasfargaz	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	82,89 %	82,89 %	82,89 %	82,89 %	IG
Kelsey Gas Ltd	1 <sup>st</sup> Floor Standard Chartered Tower, 19 Cybercity Ebene République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Madagascar	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra – BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eccleston Co Ltd	1 <sup>st</sup> Floor Standard Chartered Tower, 19 Cybercity Ebene République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Comores	Voidjou BP 2562 Moroni Union des Comores	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gazel	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra – BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	IG
Rubis Antilles Guyane	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 542 095 591	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Stocabu	L'avenir du Morne Caruel Route des Abymes 97139 Abymes (Guadeloupe) SIREN : 388 112 054	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
Société Industrielle de Gaz et de Lubrifiants	Voie principale ZI de Jarry 97122 Baie – Mahaut (Guadeloupe) SIREN : 344 959 937	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA)	Californie 97232 Lamentin (Martinique) SIREN : 692 014 962	71,00 %	71,00 %	71,00 %	71,00 %	IG
Société Antillaise des Pétroles Rubis	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 303 159 875	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyane Française	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 351 571 526	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caraïbes Françaises	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 428 742 498	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social	31 déc. 19 % contrôle	31 déc. 18 % contrôle	31 déc. 19 % d'intérêt	31 déc. 18 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 310 837 190	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société d'importation et de distribution de gaz liquéfiés dans l'océan Indien (Sigloi)	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 310 879 598	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Bermuda Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sinders Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bermuda Gas & Utility Company Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Eastern Caribbean SRL	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caribbean Holdings Inc.	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis West Indies Ltd	10 Finsbury Square London EC2A 1AF Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyana Inc.	Ramsburg, Providence East Bank Demerara Guyana	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Bahamas Ltd	H&J Corporate Services Ocean center, Montague Foreshore, East Bay Street PO Box SS 19084 Nassau Bahamas	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Cayman Islands Ltd	H&J Corporate Services (Cayman) Ltd P.O. Box 866, 5 <sup>th</sup> floor Anderson Square, George Town, Grand Cayman KY1 - 1103 Îles Caïmans	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Turks & Caicos Ltd	Caribbean Management Services Ltd 122 Blue Mountain Road P.O. Box 127, Providenciales, Îles Turques-et-Caiques TKCA 1ZZ	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Jamaica Ltd	236 Windward Road Rockfort, Kingston 2 in the Parish of Kingston Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Easigas (Pty) Ltd	Gate 5, Hibiscus Road Alrode 1451 Gauteng Afrique du Sud	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Botswana (Pty) Ltd	Acumen Park, Plot 50370, Fairground Office Park, PO Box 1157, Gaborone Botswana	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Swaziland (Pty) Ltd	PO Box 24 Mbabane H100 Swaziland 7441	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Lesotho (Pty) Ltd	2 <sup>nd</sup> Floor, Metropolitan Life Building Kingsway PO BOX 1176 Maseru Lesotho	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
European Railroad Established Services (Eres)	Lange Lozanastraat 142 2018 Anvers Belgique	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Maritec NV (liquidée)	Schaliënstraat 5 2000 Anvers Belgique		100,00 %		100,00 %	IG

Nom	Siège social	31 déc. 19 % contrôle	31 déc. 18 % contrôle	31 déc. 19 % d'intérêt	31 déc. 18 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Ringardas Nigeria Ltd	49 Mamman Nasir Street Asokoro Abuja Nigéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services SA (Eres Sénégal)	Zone des Hydrocarbures Port Autonome de Dakar Mole 8 BP 844 – Dakar Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services Togo SASU (Eres Togo)	Zone Industrielle du Port Autonome de Lomé Route C4 – BP 9124 Lomé Togo	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Cameroun	Zone des Professions Maritimes Base Oilfield - « Bolloré Transport & Logistics Cameroun » BP 3891 Douala République du Cameroun	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Liberia Inc.	1 <sup>st</sup> Floor, City Builders Plaza, Freeport Area Bushrod Island Monrovia République du Libéria	100,00 %		100,00 %		IG
REC Bitumen SRL	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bahama Blue Shipping Company	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %		100,00 %		IG
Pickett Shipping Corp.	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Blue Round Shipping Corp.	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Saunscope International Inc.	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Maroni Shipping SA (liquidée)	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama		100,00 %		100,00 %	IG
Biskra Shipping SA	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Atlantic Rainbow Shipping Company SA	c/o Rosas Y Rosas Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Woodbar CO Ltd	c/o Interface International Ltd 9 <sup>th</sup> Floor Standard Chartered Tower, 19 Cybercity Ebene République de Maurice	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Rubis Énergie Djibouti	Avenue Georges Pompidou BP 153 Djibouti République de Djibouti	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Distributeurs Nationaux SA (Dinasa)	2 rue Jean Gilles Route de l'aéroport Delmas Port-au-Prince Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social	31 déc. 19 % contrôle	31 déc. 18 % contrôle	31 déc. 19 % d'intérêt	31 déc. 18 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Chevron Haiti Inc.	c/o Coverdale Trust Services Limited 30 De Castro Street PO BOX 4519 Road Town Tortola Îles Vierges britanniques	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société de Distribution de Gaz (Sodigaz)	2 rue Jean Gilles Route de l'aéroport Delmas Port-au-Prince Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Terminal Gazier de Varreux S.A.	Route de Varreux Port-au-Prince Haïti	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
RBF Marketing Ltd	236 Windward Road Rockfort, Kingston 2 in the Parish of Kingston Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière Company Ltd	1 <sup>st</sup> Floor, Standard Chartered Tower, 19, Cibercity, Ebene, République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière SA	Immeuble Pradon Trade Centre, Antanimena, 101 Antananarivo Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Galana Raffinerie Terminal Company Ltd	1 <sup>st</sup> Floor, Standard Chartered Tower, 19, Cibercity, Ebene, République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Raffinerie et Terminal SA	Immeuble Pradon Trade Centre, Antanimena, 101 Antananarivo Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Plateforme Terminal Pétrolier SA	Immeuble Pradon Trade Centre, Antanimena, 101 Antananarivo Madagascar	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %	IG
Rubis Middle East Supply DMCC	Unit N° : AG-34-L, AG Tower, Plot N° : JLT-PH1-L1A Jumeirah Lake Tower, Dubaï Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
RAME Rubis Asphalt Middle East DMCC	Unit N° : AG-34-L, AG Tower, Plot N° : JLT-PH1-L1A Jumeirah Lake Tower, Dubaï Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Recstar Middle East DMCC	Unit N° 1393 DMCC Business Centre Level n° 1 Jewellery & Gemplex 3, Dubaï Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Maritec Tanker Management Private Ltd	604, Vakratunda Corporate Park, Goregaon (East) Mumbai - 400 063 Inde	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
KenolKobil Plc	Avenue 5 Building Rose Avenue, Kilimani P.O. Box 44202 or 30322, 00100 GPO Nairobi Kenya	100,00 %		100,00 %		IG
Kobil Petroleum Ltd	N°100 West Tenth Street City of Wilmington County of New Castle State of Delaware Etats-Unis	100,00 %		100,00 %		IG
Kobil Ethiopia Ltd	Addis Ababa Kirkos Sub City Woreda 04 – House number 030 Éthiopie	100,00 %		100,00 %		IG
Kobil Petroleum Rwanda Ltd	Byumba Road Gatsata B.P. 6074 – Kigali Rwanda	100,00 %		100,00 %		IG

Nom	Siège social	31 déc. 19 % contrôle	31 déc. 18 % contrôle	31 déc. 19 % d'intérêt	31 déc. 18 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Kobil Uganda Ltd	Plot N° 4 Wankulukuku Road Nalukulango, Industrial Area P.O. Box 27478 – Kampala Ouganda	100,00 %		100,00 %		IG
Kobil Zambia Ltd	Plot N°1630 Malambo Road P.O. Box 320089 – Lusaka Zambie	100,00 %		100,00 %		IG
Rubis Énergie Zimbabwe (Private) Ltd	Kudenga House 3 Baines Avenue, Harare Zimbabwe	55,00 %		55,00 %		IG

\* IG : Intégration globale ; JO : entreprise commune ; JV : coentreprise (MEE) ; MEE : mise en équivalence.

La société Rubis Antilles Guyane détient une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; les comptes de ces entités n'étant pas significatifs, ils ne sont pas consolidés.

De même, la société Rubis Energia Portugal détient des participations non significatives et non consolidées à ce jour.

La société KenolKobil Plc a finalisé l'acquisition de la société Gulf Energy Holdings Limited (cf. note 3.2.2) en décembre 2019, cette dernière n'a pas été intégrée au périmètre 2019 en raison de la date tardive de prise de contrôle. L'intégration sera réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Comme expliqué en note 3.2. « Variations de périmètre », compte tenu des problèmes politiques et monétaires au Burundi, le Groupe a décidé de ne pas consolider cette filiale KenolKobil faute de contrôler réellement cette activité. Les titres correspondants ont été totalement dépréciés.

## 3.2 VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les variations du périmètre de consolidation concernent les regroupements d'entreprises au sens d'IFRS 3 et les acquisitions de groupes d'actifs.

Seules les transactions les plus matérielles sont détaillées ci-après.

### 3.2.1 ACQUISITION DE KENOLKOBIL PLC

En octobre 2018, le Groupe avait acquis 24,99 % des actions de KenolKobil Plc et annoncé son intention de lancer une OPA sur le capital restant. Cette transaction s'élevait à 49 millions d'euros et figurait en « Autres actifs financiers » au 31 décembre 2018.

Le 10 janvier 2019, faisant suite à l'approbation reçue de l'Autorité des marchés financiers du Kenya, le Groupe a annoncé son offre de rachat de l'ensemble des actions de KenolKobil Plc au prix de 23 shillings kényans (KES) par action.

L'Offre a été clôturée le 18 février 2019. Le taux de souscription de l'OPA a atteint 97,6 % et le Groupe a lancé la procédure lui permettant de racheter les actions résiduelles au prix de 23 KES.

KenolKobil, leader de la distribution de produits pétroliers au Kenya, est également implanté au Rwanda, Ouganda, Zambie, Éthiopie et Burundi. Compte tenu des problèmes politiques et monétaires au Burundi, le Groupe a décidé de ne pas consolider cette filiale, faute de contrôler réellement cette activité. Les titres correspondants ont été totalement dépréciés.

Les justes valeurs des principaux postes de l'actif net acquis sont résumées ci-après :

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> avril 2019
Écart d'acquisition	212 024
Actif immobilisé (et droits d'utilisation)	72 982
Stocks	127 868
Clients et autres débiteurs	80 168
Trésorerie	61 345

La juste valeur des actifs acquis et passifs repris est susceptible d'être modifiée dans les 12 mois suivant la prise de contrôle (1<sup>er</sup> avril 2019).

La contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 999 millions d'euros pour une contribution au Résultat Opérationnel Courant de 13,4 millions d'euros.

Les mêmes agrégats estimés sur une année pleine s'élèvent respectivement à 1 315 millions d'euros et 16,8 millions d'euros.

### 3.2.2 ACQUISITION DE GULF ENERGY HOLDINGS LIMITED

Comme indiqué dans le communiqué paru le 13 décembre 2019, KenolKobil a finalisé l'acquisition de Gulf Energy Holdings Limited (GEHL), société regroupant l'ensemble des activités de distribution de produits pétroliers de Gulf Energy Limited, n° 4 sur le marché kényan.

Avec 470 000 m<sup>3</sup> de produits pétroliers distribués en 2018, GEHL est actif sur les principaux segments de marché : réseau (46 stations-service), commercial (notamment dans la fourniture aux centrales électriques), aviation, GPL et lubrifiants. En support de ses activités de distribution, la société dispose de deux dépôts de stockage de produits pétroliers (Mombasa et Nairobi), d'un stockage de GPL avec un centre emplisseur de bouteilles, ainsi que d'une unité de stockage et de conditionnement de lubrifiants.

Compte tenu de la date tardive d'acquisition, cette nouvelle activité n'est pas consolidée au 31 décembre 2019. Les titres figurent en « Autres actifs financiers » et les frais d'acquisition sont enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels » en 2019.

### 3.2.3 ACQUISITION D'ACTIVITÉS AUX AÇORES ET À MADÈRE

Après une instruction de 15 mois, le Groupe a été autorisé fin 2018 à racheter les actifs de distribution GPL de Repsol dans les îles de Madère et des Açores.

Compte tenu de la date tardive de dénouement, l'intégration avait été partiellement réalisée sur l'exercice 2018 et les titres des entités non consolidées avaient été inscrits au bilan en « Autres actifs financiers ».

Au cours de l'année 2019, cette acquisition a été finalisée. Le goodwill a été définitivement arrêté pour un montant de 26 millions d'euros.

L'Autorité de la Concurrence avait imposé la revente de certains actifs pour éviter d'accorder au Groupe une position dominante. Les opérations ont été réalisées sans impact matériel sur le résultat du Groupe.

### 3.3 GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

#### PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession. Une activité arrêtée ou classée comme détenue en vue de la vente représente une activité significative pour le Groupe, ayant été une unité génératrice de trésorerie (UGT) et faisant l'objet, soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat et du bilan relatifs à ces activités arrêtées ou détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés.

Comme indiqué dans le communiqué du 21 janvier 2020, le groupe Rubis et I Squared Capital ont signé un accord au terme duquel I Squared Capital acquerra 45 % de la participation dans Rubis Terminal. À l'issue de cette transaction, Rubis contrôlera conjointement avec I Squared Capital les activités de stockage de produits liquides.

La réalisation définitive de cette transaction (prévue au premier semestre 2020) entraînera la perte de contrôle exclusif pour le groupe Rubis sur les activités de stockage de

produits liquides (secteur opérationnel Rubis Terminal au sens d'IFRS 8).

Le passage d'une intégration globale à une joint-venture (mise en équivalence) est assimilé par les normes IFRS à une cession et entre dans le champ d'application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente ».

En application de cette norme :

- les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés sont présentés sur des lignes

distinctes du bilan au 31 décembre 2019 (le bilan 2018 n'est pas retraité) ;

- le résultat net publié du groupe Rubis au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 intègre la contribution nette des entités Rubis Terminal sur une seule ligne du compte de résultat « Résultat des activités destinées à être cédées » ;
- les flux de trésorerie liés aux activités destinées à être cédées sont présentés ci-après pour les exercices 2019 et 2018.

#### ÉLÉMENTS DU BILAN – GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET PASSIFS LIÉS

(en milliers d'euros)

31/12/2019

Actifs non courants	814 597
Actifs courants	149 259
<b>TOTAL GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS</b>	<b>963 856</b>
Passifs non courants	292 567
Passifs courants	129 075
<b>TOTAL PASSIFS LIÉS À UN GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS</b>	<b>421 642</b>
Emprunts et dettes financières	269 464
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 316
<b>DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>	<b>235 148</b>

#### ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT – ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES

(en milliers d'euros)

31/12/2019

31/12/2018

Chiffre d'affaires	305 688	325 123
Résultat brut d'exploitation	88 120	77 180
Résultat opérationnel courant	49 874	45 224
Quote-part de résultat des coentreprises	4 170	4 811
Coût de l'endettement financier net	(6 045)	(3 473)
Impôt sur les sociétés	(13 904)	(13 513)
Résultat net	31 795	32 450

#### FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS – ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES

(en milliers d'euros)

31/12/2019

31/12/2018

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	76 016	66 099
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(69 897)	(54 462)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(15 788)	(35 339)
Flux intra-groupe Rubis SCA éliminés en consolidation		24 999
Variation de la trésorerie	(9 277)	2 291

## Note 4. Notes annexes au bilan

### 4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DROITS D'UTILISATION

#### 4.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### PRINCIPES COMPTABLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, alors inscrits en immobilisations.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

	Durée
Constructions	10 à 40 ans
Installations complexes	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les coûts d'emprunts sont inclus dans le coût des immobilisations lorsqu'ils sont significatifs.

Les actifs immobilisés corporels sont soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2018	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements <sup>(1)</sup>	Écarts de conversion	31/12/2019
Autres immobilisations corporelles	283 485	3 547	19 941	(7 865)	(14 921)	1 988	286 175
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1 999		317	(613)	(315)	(28)	1 360
Immobilisations en cours	155 499	3 230	129 688	(270)	(155 506)	(587)	132 054
Installations techniques, matériel et outillage	2 161 958	19 422	57 744	(42 430)	(642 591)	12 116	1 566 219
Terrains et constructions	839 633	29 624	13 537	(5 480)	(342 568)	(4 513)	530 233
<b>TOTAL</b>	<b>3 442 574</b>	<b>55 823</b>	<b>221 227</b>	<b>(56 658)</b>	<b>(1 155 901)</b>	<b>8 976</b>	<b>2 516 041</b>

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2018	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements <sup>(1)</sup>	Écarts de conversion	31/12/2019
Autres immobilisations corporelles	(149 276)	(2 362)	(16 072)	7 087	14 536	(301)	(146 388)
Installations et matériel	(1 334 686)	(9 661)	(91 394)	39 403	352 155	(6 820)	(1 051 003)
Terrains et constructions	(370 507)	(9 884)	(21 317)	3 064	147 473	432	(250 739)
<b>TOTAL</b>	<b>(1 854 469)</b>	<b>(21 907)</b>	<b>(128 783)</b>	<b>49 554</b>	<b>514 164</b>	<b>(6 689)</b>	<b>(1 448 130)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>1 588 105</b>	<b>33 916</b>	<b>92 444</b>	<b>(7 104)</b>	<b>(641 737)</b>	<b>2 287</b>	<b>1 067 911</b>

(1) Dont reclassement en groupe d'actifs destinés à être cédés pour une valeur nette de 645 millions d'euros (cf. note 3.3).

Les variations de périmètre correspondent principalement :

- à l'intégration du groupe KenolKobil pour 52,1 millions d'euros de valeur brute et 18,7 millions d'euros d'amortissements ;
- à l'acquisition des activités GPL aux Açores et à Madère pour 3,7 millions d'euros de valeur brute et 3,2 millions d'euros d'amortissements.

## 4.1.2 DROITS D'UTILISATION (IFRS 16)

## PRINCIPES COMPTABLES

La norme IFRS 16 définit le droit d'utilisation relatif à un contrat de location comme étant un actif qui représente le droit du preneur d'utiliser le bien sous-jacent pour une période donnée. Ce droit d'utilisation est reconnu par le Groupe à la date de prise d'effet du contrat de location (dès la mise à disposition de l'actif).

Les exemptions suivantes offertes par la norme ont été retenues par le Groupe :

- les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette ;
- les contrats relatifs aux actifs de faible valeur ont été exclus.

Les taux d'actualisation utilisés pour la valorisation des droits d'utilisation sont déterminés à partir du taux d'emprunt marginal du Groupe, auquel est ajouté un *spread* pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ces taux sont définis en fonction de la durée d'utilisation des actifs.

Le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative ;
- les paiements d'avance faits au bailleur nets, le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- les coûts directs initiaux significatifs encourus par le preneur pour la conclusion du contrat, correspondant aux coûts qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat le cas échéant.

L'amortissement est comptabilisé en charge au compte de résultat selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Le droit d'utilisation fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La durée du contrat correspond à la période non résiliable du contrat pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation que le preneur est raisonnablement certain d'exercer.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement (conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019) sont désormais présentées à l'actif en « Droits d'utilisation ». La dette correspondante est désormais inscrite en « Obligation locative ».

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	01/01/2019 1 <sup>re</sup> application IFRS 16 <sup>(1)</sup>	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements <sup>(2)</sup>	Écarts de conversion	31/12/2019
Autres immobilisations corporelles	521	3	83	(257)		6	358
Matériel de transport	11 753	5	37 129	(935)	(398)	220	47 773
Installations techniques, matériel et outillage	20 150		79	(364)	(29)	(522)	19 314
Terrains et constructions	156 759	41 189	12 475	(474)	(62 951)	(2 507)	144 490
<b>TOTAL</b>	<b>189 183</b>	<b>41 197</b>	<b>49 766</b>	<b>(2 030)</b>	<b>(63 378)</b>	<b>(2 803)</b>	<b>211 935</b>

Amortissements (en milliers d'euros)	01/01/2019 1 <sup>re</sup> application IFRS 16 <sup>(1)</sup>	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements <sup>(2)</sup>	Écarts de conversion	31/12/2019
Autres immobilisations corporelles	(192)		(181)	198			(175)
Matériel de transport			(9 109)	822	104	(10)	(8 193)
Installations techniques, matériel et outillage	(3 982)		(2 592)	364	8	(110)	(6 312)
Terrains et constructions		(1 501)	(17 377)	23	4 146	76	(14 633)
<b>TOTAL</b>	<b>(4 174)</b>	<b>(1 501)</b>	<b>(29 259)</b>	<b>1 407</b>	<b>4 258</b>	<b>(44)</b>	<b>(29 313)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>185 009</b>	<b>39 696</b>	<b>20 507</b>	<b>(623)</b>	<b>(59 120)</b>	<b>(2 847)</b>	<b>182 622</b>

(1) Dont reclassement des contrats de location-financement existants au 31/12/2018 pour 6,7 millions d'euros en valeur brute et 4,2 millions d'euros d'amortissements.

(2) Dont reclassement en groupe d'actifs destinés à être cédés pour une valeur nette de 59 millions d'euros (cf. note 3.3).

Les variations de périmètre correspondent essentiellement à l'intégration du groupe KenolKobil.

## 4.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

### PRINCIPES COMPTABLES

#### Regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant sa révision applicable à partir de cette même date. Ces regroupements n'ont pas été retraités, IFRS 3 révisée étant d'application prospective.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion ont été comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur a été comptabilisé en goodwill lorsqu'il était positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il était négatif (badwill).

#### Regroupements d'entreprises postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée modifient les principes comptables applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe sont :

- la comptabilisation en charges des coûts directs liés à l'acquisition ;
- la réévaluation à la juste valeur par résultat des participations détenues antérieurement à la prise de contrôle, dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres ;
- la possibilité d'évaluer, au cas par cas, les intérêts minoritaires soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable ;
- la comptabilisation à la juste valeur des compléments de prix à la date de prise de contrôle, les ajustements éventuels ultérieurs étant comptabilisés en résultat s'ils interviennent en dehors du délai d'affectation ;
- les corrections de prix constatées sur les acquisitions réalisées par le Groupe sont constatées en flux de trésorerie liés aux activités d'investissement au même titre que le prix initial.

En application de la méthode de l'acquisition, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur. Il dispose alors d'un délai maximal de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et passifs repris sont comptabilisés directement en résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé par différence entre, d'une part la contrepartie transférée (principalement le prix d'acquisition et le complément de prix éventuel hors frais d'acquisition) et le montant des intérêts minoritaires, et d'autre part la juste valeur des actifs acquis et passifs repris. Cet écart est inscrit à l'actif du bilan consolidé lorsqu'il est positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est négatif (badwill).

Suite à la mise en place d'IFRS 3 révisée, une option existe pour l'évaluation des intérêts minoritaires à la date d'acquisition : soit pour la quote-part qu'ils représentent dans l'actif net acquis (méthode du goodwill partiel) soit pour leur juste valeur (méthode du goodwill complet). L'option est exerçable au cas par cas lors de chaque regroupement d'entreprises.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises et de l'application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) retenues par Rubis sont :

- l'activité Stockage de produits liquides (Europe) ;
- l'activité Distribution de produits pétroliers (Europe) ;
- l'activité Distribution de produits pétroliers (Afrique) ;
- l'activité Distribution de produits pétroliers (Caraïbes) ;
- l'activité Support et Services.

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des opérations du Groupe et sur le reporting interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, *i.e.* le niveau auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

### Dépréciation de l'actif immobilisé

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie *in fine*. Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les goodwill.

Ces pertes de valeur sont irréversibles.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Variations de périmètre	Reclassements <sup>(1)</sup>	Écarts de conversion	31/12/2019
Activité Stockage de produits liquides (Europe)	57 446		(57 446)		
Activité Distribution de produits pétroliers (Europe)	238 310	25 658		2 763	266 731
Activité Distribution de produits pétroliers (Afrique)	281 231	212 025		445	493 701
Activité Distribution de produits pétroliers (Caraïbes)	403 620			(33 089)	370 531
Activité Support et Services	113 747			310	114 057
<b>ÉCARTS D'ACQUISITION</b>	<b>1 094 355</b>	<b>237 682</b>	<b>(57 446)</b>	<b>(29 571)</b>	<b>1 245 020</b>

(1) Dont reclassement en groupe d'actifs destinés à être cédés pour 57,5 millions d'euros (cf. note 3.3).

Les variations de périmètre constatées au cours du semestre (cf. note 3) correspondent à :

- la première intégration du groupe KenolKobil pour 212 millions d'euros ;
- l'acquisition de nouvelles activités GPL aux Açores et à Madère pour 26 millions d'euros.

### Tests de dépréciation au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2019, Rubis a testé de manière systématique tous ses écarts d'acquisition définitivement déterminés à la date de réalisation des tests selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Les calculs des valeurs d'utilité reposent

sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers approuvés en fin d'exercice par la Direction, couvrant une période de trois ans. Les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les prix de marché. Les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans sont extrapolés en appliquant un taux de croissance de 2 %.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé WACC), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque UGT.

Les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

UGT	Taux 2019	Taux 2018
Activité Stockage de produits liquides (Europe)	entre 3,7 et 9,4 %	entre 4,5 et 9,7 %
Activité Distribution de produits pétroliers (Europe)	entre 4,5 et 6,7 %	entre 4,5 et 8,6 %
Activité Distribution de produits pétroliers (Afrique)	entre 4,9 et 16,1 %	entre 5,5 et 16,8 %
Activité Distribution de produits pétroliers (Caraïbes)	entre 4,9 et 14,0 %	entre 5,5 et 17,9 %
Activité Support et Services	entre 4,9 et 14,0 %	entre 5,5 et 17,9 %

Ces tests n'ont révélé aucune perte de valeur au 31 décembre 2019.

### Sensibilité des tests de dépréciation

Les tests de dépréciation reposent sur une hypothèse de taux d'actualisation, de taux de croissance à l'infini et d'étude de sensibilité faisant varier le taux de croissance à l'infini de +/- 1 % et le taux d'actualisation de +/- 1 %.

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance n'aurait pas pour effet de générer des valeurs recouvrables des capitaux investis inférieures à la valeur nette comptable pour les cinq UGT ci-dessus.

De même, une baisse de 5 % des flux futurs actualisés ne remet pas en cause les conclusions des tests pour les cinq UGT du Groupe.

### 4.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### PRINCIPES COMPTABLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles à durée définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue et sont soumises à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Conformément à la norme IFRS 15, les coûts d'obtention de contrats liés à la distribution de GPL en France sont inscrits à l'actif en « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur la durée de vie moyenne observée pour les contrats correspondants (10 ans).

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2018	01/01/2019 1 <sup>re</sup> application IFRS 16 <sup>(1)</sup>	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements <sup>(2)</sup>	Écarts de conversion	31/12/2019
Droits aux conventions des Ports Autonomes (Rubis Terminal)	2 319	(2 319)						
Autres concessions, brevets et droits similaires	22 090		1 960	661	(83)	(932)	55	23 751
Droit au bail	1 714						(27)	1 687
Autres immobilisations incorporelles <sup>(3)</sup>	35 906		117	3 115	(1 475)	(1 163)	220	36 720
<b>TOTAL</b>	<b>62 028</b>	<b>(2 319)</b>	<b>2 077</b>	<b>3 776</b>	<b>(1 558)</b>	<b>(2 095)</b>	<b>248</b>	<b>62 157</b>

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2018	01/01/2019 1 <sup>re</sup> application IFRS 16 <sup>(1)</sup>	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements <sup>(2)</sup>	Écarts de conversion	31/12/2019
Autres concessions, brevets et droits similaires	(7 800)		(1 440)	(1 563)	66	1 126	(11)	(9 622)
Autres immobilisations incorporelles <sup>(3)</sup>	(19 879)		(116)	(2 522)	992	529	(75)	(21 071)
<b>TOTAL</b>	<b>(27 679)</b>		<b>(1 556)</b>	<b>(4 085)</b>	<b>1 058</b>	<b>1 655</b>	<b>(86)</b>	<b>(30 693)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>34 349</b>	<b>(2 319)</b>	<b>521</b>	<b>(309)</b>	<b>(500)</b>	<b>(440)</b>	<b>162</b>	<b>31 464</b>

(1) Annulation par les capitaux propres (cf. note 2.2).

(2) Dont reclassement en groupe d'actifs destinés à être cédés pour 0,3 million d'euros de valeur nette (cf. note 3.3).

(3) Dont coût d'obtention des contrats liés à la distribution de GPL pour une valeur nette de 3,5 millions d'euros.

Les variations de périmètre correspondent essentiellement à l'intégration du groupe KenolKobil.

### 4.4 PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les informations concernant les participations ne donnant pas le contrôle, les participations dans les entreprises communes et les participations dans les coentreprises sont données dans les notes 7 à 9 de la présente annexe.

## 4.5 ACTIFS FINANCIERS

### PRINCIPES COMPTABLES

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

#### Classification et évaluation

Les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La classification proposée par IFRS 9 détermine la façon dont les actifs sont comptabilisés ainsi que leur méthode d'évaluation. Le classement des actifs financiers est fonction de deux critères cumulatifs : le modèle de gestion qui est appliqué à l'actif et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

En fonction de l'analyse combinatoire des deux critères, la norme IFRS 9 distingue trois catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- soit les actifs financiers sont évalués à l'arrêté comptable au coût amorti ;
- soit les actifs financiers sont valorisés à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers au coût amorti comprennent principalement les obligations et titres de créances négociables, les prêts et les créances.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global comprennent principalement les titres de participation, anciennement classés en titres disponibles à la vente.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat comprennent les disponibilités, les Sicav et autres fonds.

Le Groupe a utilisé la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 7 pour déterminer le niveau de classement des actifs financiers :

- niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : utilisation de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement ;
- niveau 3 : utilisation de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

#### Dépréciation des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Ce modèle n'a pas d'impact significatif sur l'estimation du risque de dépréciation des actifs financiers.

#### Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des swaps. Il peut aussi utiliser des contrats de caps, floors et options. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a pour conséquence que la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement dans les autres éléments du résultat global. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ». Les montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont recyclés au compte de résultat pendant les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

**Répartition des actifs financiers par classes (IFRS 7)****et par catégories (IFRS 9)**

(en milliers d'euros)

	Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
		31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
<b>COÛT AMORTI</b>		<b>708 123</b>	<b>696 632</b>	<b>708 123</b>	<b>696 632</b>
Obligations et titres de créances négociables	4.5.1	932	300	932	300
Autres créances rattachées à des participations (long terme)	4.5.1	12 824	12 784	12 824	12 784
Prêts, dépôts et cautionnements (long terme)	4.5.1	10 982	11 509	10 982	11 509
Prêts, dépôts et cautionnements (court terme)	4.5.2	1 252	782	1 252	782
Créances clients et autres débiteurs	4.5.4	611 335	582 059	611 335	582 059
Charges constatées d'avance	4.5.2	14 567	18 498	14 567	18 498
Autres actifs long terme	4.5.3	34 360	28 500	34 360	28 500
Créances d'impôt		21 871	42 200	21 871	42 200
<b>JUSTE VALEUR EN CONTREPARTIE DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>145 534</b>	<b>78 918</b>	<b>145 534</b>	<b>78 918</b>
Titres de participation	4.5.1	144 755	78 704	144 755	78 704
Instruments dérivés	4.5.2	779	214	779	214
<b>JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>		<b>860 150</b>	<b>755 969</b>	<b>860 150</b>	<b>755 969</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	860 150	755 969	860 150	755 969
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>		<b>1 713 807</b>	<b>1 531 519</b>	<b>1 713 807</b>	<b>1 531 519</b>

Au 31 décembre 2019, les titres de participation dans des sociétés non consolidées correspondent essentiellement à l'acquisition de nouvelles activités temporairement non consolidées à la date de clôture compte tenu d'une prise de contrôle trop tardive par rapport aux procédures d'intégration du Groupe.

**Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7)**

Les titres de participations et autres actifs financiers disponibles à la vente sont considérés être de niveau 3 (données non observables) s'agissant de titres non cotés.

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détaillés au paragraphe 4.5.5. Ils sont de niveau 1, à l'exception des dépôts à terme pour 136 millions d'euros classés en niveau 2.

**4.5.1 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS**

Les autres actifs financiers comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des

participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés à plus

d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

**Valeurs brutes**

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Titres de participation	147 088	78 729
Autres créances rattachées à des participations	12 824	12 784
Titres immobilisés	2 369	1 689
Prêts, dépôts et cautionnements versés	11 002	11 540
<b>TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>173 283</b>	<b>104 742</b>
Dépréciation	(3 790)	(1 445)
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>169 493</b>	<b>103 297</b>

Les titres de participation correspondent essentiellement :

- aux parts de GIE détenues par la société Rubis Antilles Guyane ;
- aux participations minoritaires détenues par Rubis Energia Portugal dans deux entités au Portugal ;

- à l'acquisition en décembre 2019 de 100 % du capital de Gulf Energy Holdings Limited (cf. note 3.2.2). Cette activité sera consolidée selon la méthode de l'intégration globale en 2020.

Les autres créances rattachées à des participations incluent essentiellement les

avances faites à des GIE ou entreprises communes.

Les prêts, dépôts et cautionnements versés correspondent essentiellement à des avances faites à certains distributeurs travaillant pour le Groupe et à des garanties accordées aux fournisseurs de produits pétroliers.

#### 4.5.2 AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Les actifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an des créances rattachées à des participations, des prêts et des dépôts et cautionnements versés,

des avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de nouvelles activités, des charges constatées d'avance, des valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas

être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie et des instruments de couverture à la juste valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Prêts, dépôts et cautionnements versés	1 252	798
<b>ACTIFS FINANCIERS COURANTS BRUTS</b>	<b>1 252</b>	<b>798</b>
Dépréciation		(16)
<b>ACTIFS FINANCIERS COURANTS NETS</b>	<b>1 252</b>	<b>782</b>
Juste valeur des instruments financiers	779	214
Charges constatées d'avance	14 567	18 498
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>15 346</b>	<b>18 712</b>
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>16 598</b>	<b>19 494</b>

Les prêts, dépôts et cautionnements versés incluent notamment les avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de nouvelles activités.

#### 4.5.3 AUTRES ACTIFS LONG TERME

(en milliers d'euros)	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Autres créances (part à plus d'un an)		28 594
Charges constatées d'avance (part à plus d'un an)	5 766	
<b>TOTAL</b>	<b>5 766</b>	<b>28 594</b>

Les autres créances à plus d'un an enregistrent essentiellement les créances relatives à la cession de l'activité bitume en Iran (cf. note 3.2.2 du Document de Référence 2018).

#### 4.5.4 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS (ACTIFS D'EXPLOITATION COURANTS)

##### PRINCIPES COMPTABLES

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations constatées à hauteur des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance puisse être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. Le groupe utilise l'approche simplifiée d'IFRS 9 pour calculer les provisions relatives aux pertes attendues sur les créances commerciales. En raison du faible taux de pertes historiques enregistré par le Groupe, l'application du modèle de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes attendues n'a pas d'impact significatif pour le Groupe.

Les clients et autres débiteurs comprennent la part à moins d'un an des créances clients et comptes rattachés, des créances liées au personnel, des créances sur l'État et des autres créances d'exploitation.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	497 744	448 452
Créances liées au personnel	1 693	804
Créances sur l'État	90 578	72 094
Autres créances d'exploitation	58 767	99 048
Produits à recevoir		
<b>TOTAL</b>	<b>648 782</b>	<b>620 398</b>

Dépréciation (en milliers d'euros)	31/12/2018	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	Reclassements <sup>(1)</sup>	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	36 873	4 114	10 346	(10 786)	(4 495)	36 052
Autres créances d'exploitation	1 466		15	(86)		1 395
<b>TOTAL</b>	<b>38 339</b>	<b>4 114</b>	<b>10 361</b>	<b>(10 872)</b>	<b>(4 495)</b>	<b>37 447</b>

(1) Reclassement en groupe d'actifs destinés à être cédés (cf. note 3.3).

Les variations de périmètre correspondent essentiellement à l'intégration du groupe KenolKobil.

## RAPPROCHEMENT AVEC LA VARIATION DU BFR AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Valeur nette au bilan 31/12/2019	611 335
Valeur nette au bilan 31/12/2018	582 059
<b>VARIATION DES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS AU BILAN</b>	<b>(29 276)</b>
Incidence des variations de périmètre	84 865
Incidence des écarts de conversion	(7 124)
Incidence des reclassements de poste à poste	(1 007)
Reclassement en groupe d'actifs destinés à être cédés (cf. note 3.3)	(97 354)
Incidence de la variation du capital appelé non versé (en financement)	2 925
Incidence de la variation des créances sur cession d'actif (en investissement)	908
Incidence de la variation des autres actifs courants et des autres créances à plus d'un an	(5 831)
<b>VARIATION DES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS AU TFT</b>	<b>(51 894)</b>

## 4.5.5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

## PRINCIPES COMPTABLES

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et ne présentent pas de risque significatif de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7. Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Sicav	27 207	21 935
Autres fonds	122 697	122 444
Intérêts à recevoir	1 824	898
Disponibilités	708 422	610 692
<b>TOTAL</b>	<b>860 150</b>	<b>755 969</b>

93 % des valeurs mobilières de placement sont détenus par la société Rubis.

## Risque sur actions

Le Groupe n'est pas exposé au risque sur actions, le portefeuille détenu n'étant pas matériel.

## 4.5.6 RISQUE DE CRÉDIT

## Risque clients du Groupe

Chiffre d'affaires réalisé avec le premier client, les cinq et les 10 premiers clients sur les deux derniers exercices :

	2019	2018
Premier client	9 %	10 %
5 premiers clients	16 %	17 %
10 premiers clients	19 %	22 %

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique est la suivante :

En valeur nette (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Europe	69 150	103 075
Caribbes	172 443	195 370
Afrique	220 099	113 134
<b>TOTAL</b>	<b>461 692</b>	<b>411 579</b>

Sur les deux exercices, le ratio des créances clients rapportées au chiffre d'affaires est inférieur à 10 %.

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus non dépréciés		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'1 an
Clients et autres débiteurs	648 782	37 447	611 335	356 989	171 122	66 683	16 541
Créances d'impôt	21 871		21 871	15 612	2 911	322	3 026
Autres actifs courants	16 598		16 598	15 638	405	501	54
<b>TOTAL</b>	<b>687 251</b>	<b>37 447</b>	<b>649 804</b>	<b>388 239</b>	<b>174 438</b>	<b>67 506</b>	<b>19 621</b>

#### 4.6 IMPÔTS DIFFÉRÉS

##### PRINCIPES COMPTABLES

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible dans un avenir prévisible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture. Cette évaluation est mise à jour à chaque arrêté.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et passifs peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations et amortissements	(70 264)	(90 363)
Droits d'utilisation et obligations locatives (IFRS 16)	2 254	
Reports déficitaires	2 801	2 671
Différences temporaires	8 306	6 245
Provisions pour risques	5 326	1 512
Provisions pour coûts environnementaux	4 988	6 065
Instruments financiers	951	1 421
Engagements de retraite	9 802	8 283
Autres	(387)	(144)
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>(36 223)</b>	<b>(64 311)</b>
Impôts différés actifs	15 778	8 080
Impôts différés passifs	(52 001)	(72 391)
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>(36 223)</b>	<b>(64 311)</b>

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent essentiellement le report en avant des pertes fiscales des entités Frangaz, Sigalnor et Eres Sénégal. Les impôts différés constatés sur les reports déficitaires de l'entité Frangaz concernent les pertes reportables réalisées avant l'intégration au périmètre fiscal Rubis. Ces pertes sont imputables sur les bénéfices réalisés par Frangaz. Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère probable de l'imputation à moyen terme des impôts différés actifs.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont essentiellement constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture pour les sociétés Rubis Énergie.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;

- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale de certains actifs.

Pour les entités françaises, les impôts différés dont le retournement probable doit survenir entre 2019 et 2022 ont été évalués en intégrant les baisses progressives du taux d'impôt prévues par la loi de finances 2019. Ce différentiel de taux n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat en 2019.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Il existe un seul périmètre d'intégration fiscale dans le Groupe, celui de la société mère Rubis,

qui comprend les entités : Rubis Terminal, Vitogaz France, Rubis Énergie, Coparef, Rubis Patrimoine, Vito Corse, Frangaz, Starogaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane, SIGL, Rubis Caraïbes Françaises, Rubis Guyane Française, Société Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Restauration et Services, Société

Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP) et Cimarosa Investissements. Toutefois, en application de la norme IFRS 5, les impôts différés actifs et passifs de Rubis Terminal sont compris dans les actifs et passifs destinés à être cédés.

## 4.7 STOCKS

### PRINCIPES COMPTABLES

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré pour l'activité Rubis Énergie et selon la méthode du « premier entré, premier sorti » pour l'activité Rubis Terminal.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

### Valeurs brutes

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Stocks de matières premières et fournitures	88 311	107 249
Stocks de produits finis et intermédiaires	75 486	87 574
Stocks de marchandises et autres	378 623	172 375
<b>TOTAL</b>	<b>542 420</b>	<b>367 198</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	Reclassements <sup>(1)</sup>	31/12/2019
Stocks de matières premières et fournitures	14 229	4	12 318	(13 027)	(35)	13 489
Stocks de produits finis et intermédiaires	3 791		1 887	(3 791)		1 887
Stocks de marchandises	2 092		141	(1 799)	(18)	416
<b>TOTAL</b>	<b>20 112</b>	<b>4</b>	<b>14 346</b>	<b>(18 617)</b>	<b>(53)</b>	<b>15 792</b>

(1) Reclassement en groupe d'actifs destinés à être cédés (cf. note 3.3).

### RAPPROCHEMENT AVEC LA VARIATION DU BFR AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Valeur nette au bilan 31/12/2019	526 628
Valeur nette au bilan 31/12/2018	347 086
<b>VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS AU BILAN</b>	<b>(179 542)</b>
Incidence des variations de périmètre	128 407
Incidence des reclassements de poste à poste	10 809
Reclassement en groupe d'actifs destinés à être cédés (cf. note 3.3)	(10 197)
Incidence des écarts de conversion	(1 785)
<b>VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS AU TFT</b>	<b>(52 308)</b>

#### 4.8 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 100 177 432 actions (dont 5 808 actions de préférence) entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 125 222 milliers d'euros.

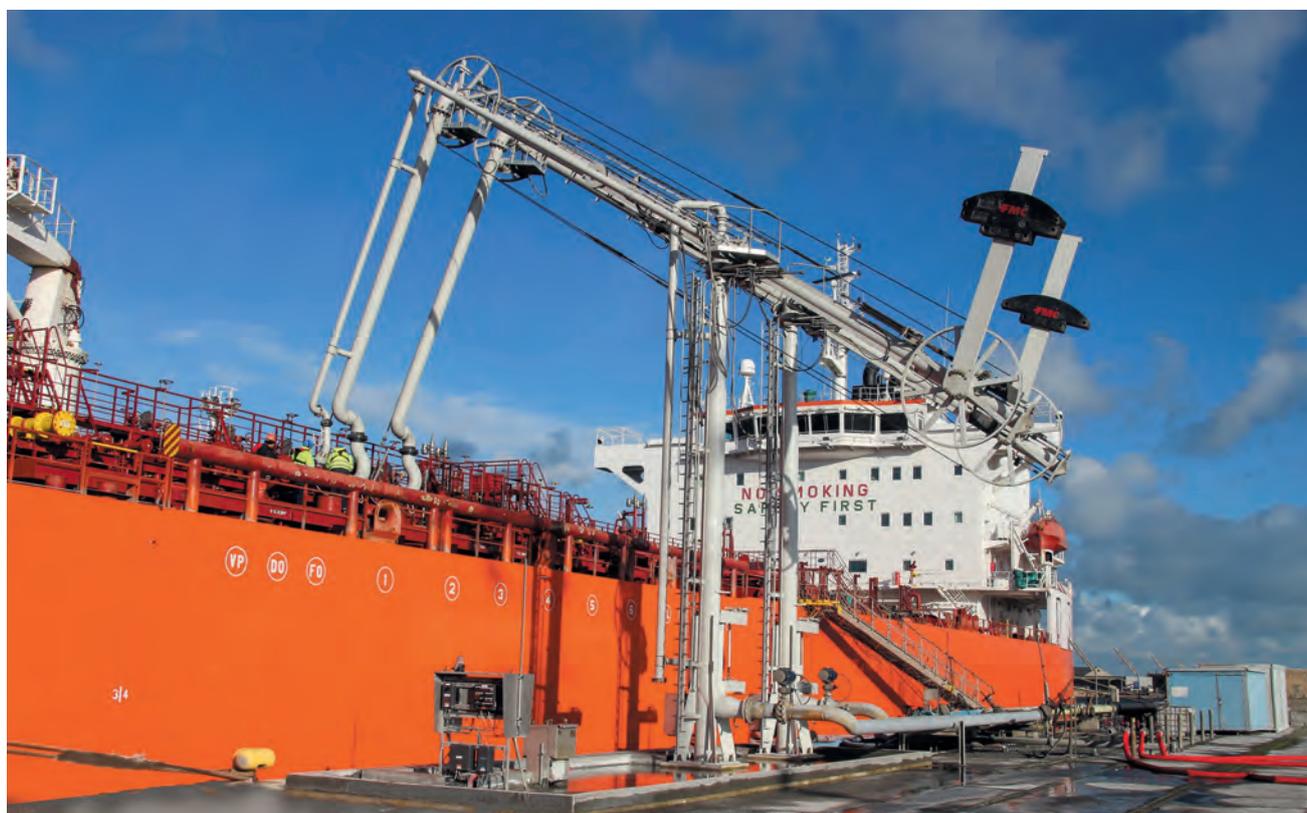
Les différentes opérations sur capital, intervenues au cours de la période, sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019</b>	<b>96 813 744</b>	<b>121 017</b>	<b>1 350 696</b>
Paiement du dividende en actions	2 728 019	3 410	105 874
Actions gratuites	88 548	111	(111)
Plan d'épargne entreprise	144 053	180	5 212
Ligne de capital	400 000	500	19 124
Actions de préférence	3 068	4	(4)
Frais sur augmentations de capital			(250)
Affectation à la réserve légale			(409)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>100 177 432</b>	<b>125 222</b>	<b>1 480 132</b>

Au 31 décembre 2019, Rubis possédait 21 238 actions d'autocontrôle.

#### RAPPROCHEMENT AVEC L'AUGMENTATION DE CAPITAL AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Augmentation du capital social	4 205
Augmentation des primes	129 436
Réintégration de l'affectation à la réserve légale	409
Variation des créances liées au capital appelé, non versé	
<b>AUGMENTATION DE CAPITAL AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>134 050</b>



## 4.9 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

### PRINCIPES COMPTABLES

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux services rémunérés par des avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

L'ensemble des plans octroyés par le Groupe prend la forme d'instruments réglés en actions, la contrepartie de la charge de personnel étant comptabilisée en capitaux propres.

#### Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions sont accordés à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Ces options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

#### Attributions d'actions gratuites

Des plans d'attributions d'actions gratuites sont accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte de l'absence de dividende sur la période d'acquisition des droits.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

#### Attributions d'actions de préférence

Des plans d'attributions d'actions de préférence sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions de préférence sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte, sur la période d'acquisition des droits, de l'absence de dividendes et des conditions relatives au niveau du taux de rendement global annuel moyen (TRGAM) de l'action Rubis.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

#### Plans d'épargne entreprise (PEE)

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés. Ces plans consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée, à une valeur décotée par rapport au cours de bourse.

Ils remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions (communiqué du 21 décembre 2004 du Conseil national de la comptabilité).

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme correspondant à l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription. Néanmoins, le cours de l'action est corrigé pour tenir compte de l'indisponibilité de l'action pendant cinq ans, à partir de l'écart entre le taux sans risque à la date d'attribution et le taux d'intérêt d'un prêt à la consommation ordinaire sur une durée de cinq ans.

En l'absence de période d'acquisition des droits, la charge de personnel est comptabilisée sans étalement par contrepartie des capitaux propres.

La charge correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est également comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

La charge constatée en 2019 au titre des options de souscription d'actions, des actions gratuites et des PEE est inscrite pour 5 382 milliers d'euros en « Charges de personnel ».

STOCK-OPTIONS Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2018	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2019
17 décembre 2019		150 276			150 276
<b>TOTAL</b>					<b>150 276</b>

STOCK-OPTIONS Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options en circulation	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Options exerçables
17 décembre 2019	150 276	16/12/2022	52,04	
<b>TOTAL</b>	<b>150 276</b>			

Les modalités des plans d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2019 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

<b>ACTIONS GRATUITES</b>	<b>En circulation</b>	<b>Droits émis</b>	<b>Droits exercés</b>	<b>Droits annulés</b>	<b>En circulation</b>
<b>Date du Collège de la Gérance</b>	<b>au 31/12/2018</b>				<b>au 31/12/2019</b>
18 août 2014	8 748		(8 748)		
17 décembre 2019		385 759			385 759
<b>TOTAL</b>	<b>8 748</b>	<b>385 759</b>	<b>(8 748)</b>		<b>385 759</b>

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années au minimum, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

<b>ACTIONS DE PRÉFÉRENCE</b>	<b>En circulation</b>	<b>Droits émis</b>	<b>Droits exercés</b>	<b>Droits annulés</b>	<b>En circulation</b>	<b>Dont actions</b>
<b>Date du Collège de la Gérance</b>	<b>au 31/12/2018</b>				<b>au 31/12/2019</b>	<b>de préférence acquises</b>
						<b>mais non encore converties</b>
						<b>en actions ordinaires</b>
2 septembre 2015	2 884		(798)		2 086	2 086
11 juillet 2016	3 864			(50)	3 814	3 722
13 mars 2017	1 932				1 932	
19 juillet 2017	374				374	
2 mars 2018	345				345	
5 mars 2018	1 157				1 157	
19 octobre 2018	140				140	
7 janvier 2019		62			62	
17 décembre 2019		662			662	
<b>TOTAL</b>	<b>10 696</b>	<b>724</b>	<b>(798)</b>	<b>(50)</b>	<b>10 572</b>	<b>5 808</b>

Les actions de préférence seront converties en actions ordinaires à l'issue d'une période de conservation ou d'acquisition en fonction du degré d'atteinte des conditions de performance.

#### VALORISATION DES PLANS D'OPTIONS ET DES ACTIONS GRATUITES

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone euro de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options, le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des détenteurs d'options, qui peuvent exercer continuellement leur option sur toute la période

d'exercibilité. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Les taux de dividendes annuels retenus pour les valorisations sont les suivants :

<b>Date du Collège de la Gérance</b>	<b>Actions gratuites</b>
18 août 2014	4,1 %
2 septembre 2015	3,9 %
11 juillet 2016	3,7 %
13 mars 2017	3,4 %
19 juillet 2017	3,3 %
2 mars 2018	3,4 %
5 mars 2018	3,4 %
19 octobre 2018	3,0 %
7 janvier 2019	3,0 %
17 décembre 2019	2,9 %

#### PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE – VALORISATION DES PEE

Le taux d'incapacité est estimé à 0,98 % pour le plan 2019 (0,58 % pour le plan 2018). Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le

taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone euro de durée équivalente à celle des instruments évalués (source Iboxx). La décote liée à l'incapacité a été estimée

à partir du taux d'intérêt sans risque et du taux d'emprunt moyen sur cinq ans, soit respectivement 0,3 % et 0,98 %.

## 4.10 PASSIFS FINANCIERS

### PRINCIPES COMPTABLES

L'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La norme IFRS 9 distingue deux catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers évalués au coût amorti ; ils comprennent principalement les dettes fournisseurs et les emprunts avec utilisation, le cas échéant, de la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les passifs financiers évalués à la juste valeur, par résultat, qui ne représentent pour le Groupe que des cas de figure très restreints et n'ont pas d'incidence significative sur les comptes.

### Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les principes comptables relatifs à l'évaluation et la comptabilisation des instruments dérivés sont exposés en note 4.5.

### Répartition des passifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IFRS 9) (en milliers d'euros)

Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
<b>COÛT AMORTI</b>	<b>2 380 829</b>	<b>2 036 072</b>	<b>2 380 829</b>	<b>2 036 072</b>
Emprunts et dettes financières	1 387 751	1 364 072	1 387 751	1 364 072
Obligations locatives	182 813		182 813	
Consignations d'emballages	122 335	113 001	122 335	113 001
Autres passifs long terme	4 993	2 364	4 993	2 364
Fournisseurs et autres créditeurs	643 256	526 849	643 256	526 849
Dettes d'impôt	25 894	14 738	25 894	14 738
Autres passifs courants	13 787	15 048	13 787	15 048
<b>JUSTE VALEUR EN CONTREPARTIE DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>3 795</b>	<b>4 582</b>	<b>3 795</b>	<b>4 582</b>
Instruments dérivés	3 795	4 582	3 795	4 582
<b>JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>109 525</b>	<b>85 527</b>	<b>109 525</b>	<b>85 527</b>
Concours bancaires courants	109 525	85 527	109 525	85 527
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>2 494 149</b>	<b>2 126 181</b>	<b>2 494 149</b>	<b>2 126 181</b>

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

### 4.10.1 DETTES FINANCIÈRES ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

#### Courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts auprès des établissements de crédit	254 781	252 873
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	2 439	2 857
Concours bancaires	109 194	85 188
Autres emprunts et dettes assimilées	467	684
<b>TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES (PART À MOINS D'UN AN)</b>	<b>366 881</b>	<b>341 602</b>

#### Non courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 112 586	1 089 824
Consignations citernes	18 843	18 992
Consignations bouteilles	103 492	94 009
Autres emprunts et dettes assimilées	17 809	18 173
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>1 252 730</b>	<b>1 220 998</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 619 611</b>	<b>1 562 600</b>

**Emprunts et dettes financières (non courants)**

(en milliers d'euros)

	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 076 070	36 516
Autres emprunts et dettes assimilées	6 027	11 782
<b>TOTAL</b>	<b>1 082 097</b>	<b>48 298</b>

**Au 31/12/2019**

(en milliers d'euros)

	Hypothèques	Nantissements de titres	Nantissements d'immobilisations corporelles	Autres garanties	Non garantis	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit			85	25 878	1 341 404	1 367 367
Concours bancaires			8 448	75 332	25 414	109 194
Autres emprunts et dettes assimilées			174	419	17 683	18 276
<b>TOTAL</b>			<b>8 707</b>	<b>101 629</b>	<b>1 384 501</b>	<b>1 494 837</b>

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	01/01/2019 1 <sup>re</sup> application IFRS 16	Variations de périmètre	Émissions	Remboursements	Reclassements <sup>(1)</sup>	Écarts de conversion	31/12/2019
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	1 449 599	(3 173)	35 960	595 315	(314 019)	(269 464)	3 058	1 497 276
Obligations locatives courantes et non courantes		179 803	34 623	53 199	(21 967)	(59 824)	(3 021)	182 813
<b>TOTAL</b>	<b>1 449 599</b>	<b>176 630</b>	<b>70 583</b>	<b>648 514</b>	<b>(335 986)</b>	<b>(329 288)</b>	<b>37</b>	<b>1 680 089</b>

(1) Reclassement en passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés (cf. note 3.3).

Les variations de périmètre correspondent principalement à l'acquisition de KenolKobil Plc (cf. note 3.2.1).

Les émissions réalisées au cours de la période s'expliquent essentiellement par le financement des investissements industriels et des variations de périmètre des trois pôles.

(en milliers d'euros)

	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	26 938	1 085 648
Emprunts auprès des établissements de crédit (part à moins d'un an)	15 028	239 753
<b>TOTAL</b>	<b>41 966</b>	<b>1 325 401</b>

**Covenants financiers**

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 637 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Les contrats de crédit intègrent l'engagement par le Groupe et par chacun des secteurs d'activité de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;

- endettement net sur Ebitda inférieur à 3,5.

Au 31 décembre 2019, les ratios du Groupe faisaient ressortir une position confortable de Rubis par rapport à ces contraintes, de même, la situation générale du Groupe et ses perspectives écartaient toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. Le

non-respect des ratios entraînerait un remboursement anticipé des emprunts.

**Échéancier des obligations locatives**

(en milliers d'euros)

	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	31/12/2019
Échéancier des obligations locatives	34 696	58 860	89 257	182 813

**Autres informations relatives aux contrats de locations (IFRS 16)**

Au 31 décembre 2019, le montant des loyers décaissés (contrats retraités et contrats exclus) s'élève à 77,8 millions d'euros.

Les charges de loyers qui n'ont pas été retraitées au 31 décembre 2019 s'analysent comme suit :

- loyers bénéficiant d'une exemption ;
- durée inférieure à 12 mois pour 41,7 millions d'euros,
- bien de faible valeur unitaire pour 0,3 million d'euros ;
- part variable des loyers pour 9,4 millions d'euros.

## 4.10.2 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Couverture/entités	Élément couvert	Nominal couvert	Échéances	Type d'instrument	Valeur de marché au 31/12/2019 (en milliers d'euros)
<b>Change</b>					
Rubis Énergie	Emprunt	5 MCHF	Mars 2020		44
<b>Taux</b>					
Rubis Terminal	Emprunt	30 M€	Mars 2020	swap	(38)
	Emprunt	25 M€	Septembre 2020	swap	(152)
	Emprunt	25 M€	Septembre 2026	cap	(362)
Rubis Énergie	Emprunt	68 M€	Juillet 2024	cap	(360)
	Emprunt	100 M€	Novembre 2022	cap	(250)
	Emprunt	23 M€	Janvier 2022	swap	(153)
	Emprunt	10 M€	Juillet 2020	swap	(11)
	Emprunt	45 M€	Mai 2022	swap	(290)
	Emprunt	14 M€	Janvier 2020	swap	(7)
	Emprunt	75 M€	Février 2022	swap	(521)
	Emprunt	100 M€	Février 2023	swap	(393)
	Emprunt	75 M€	Mars 2024	swap	(1 141)
	Emprunt	38 M€	Mai 2022	swap	(107)
	Emprunt	38 M€	Mai 2022	swap	(104)
	Emprunt	50 M€	Avril 2024	swap	(319)
	Emprunt	60 M€	Juillet 2022	swap	(140)
<b>Propane</b>					
Rubis Énergie	Achat de propane et de fioul	40 613 t	Janvier 2020 à décembre 2021	swap	821
<b>TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		<b>776 M€</b>			<b>(3 485)</b>
<b>DONT PASSIFS LIÉS À UN GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS</b>		<b>80 M€</b>			<b>(553)</b>

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque

de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché. Au 31 décembre 2019, les

ajustements comptabilisés au titre du risque de contrepartie et du risque de crédit propre ne sont pas matériels.

## Risque de taux

Caractéristique des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes	À moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Existence ou non de couverture
		(en milliers d'euros)				
Euro	Fixe	36 489	12 472	22 739	1 278	OUI
	Variable	1 323 500	239 119	1 049 143	35 238	
Rand	Fixe					
	Variable	1 901	634	1 267		
Dollar américain	Fixe	3 512	591	2 921		
	Variable					
Dollar jamaïcain	Fixe	1 965	1 965			
	Variable					
<b>TOTAL</b>		<b>1 367 367</b>	<b>254 781</b>	<b>1 076 070</b>	<b>36 516</b>	

Le risque de taux est limité aux emprunts souscrits par le Groupe.

Aucun emprunt à ce jour n'est susceptible d'être remboursé pour cause de mise en jeu de covenants.

Au 31 décembre 2019, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap* et *floor*) à hauteur de 696 millions d'euros (hors couvertures des passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés) sur un total de 1 325,4 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 53 % de ce montant (cf. ligne « Hors bilan » du tableau ci-dessous).

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an <sup>(4)</sup>	De 1 à 5 ans	Au-delà
Emprunts et dettes financières hors consignations <sup>(1)</sup>	366 881	1 076 070	36 516
Actifs financiers <sup>(2)</sup>	860 150		
Position nette avant gestion	(493 269)	1 076 070	36 516
Hors bilan <sup>(3)</sup>	(24 000)	(672 000)	0
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>(517 269)</b>	<b>404 070</b>	<b>36 516</b>

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit, concours bancaires, intérêts courus non échus et autres emprunts et dettes assimilées.

(2) Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(3) Instruments financiers dérivés.

(4) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

### Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 574,4 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (1 325,4 millions d'euros) plus concours bancaires courants (109,2 millions

d'euros) moins la trésorerie disponible (860,2 millions d'euros). Compte tenu des couvertures mises en place, une variation de 1 % des taux court terme

n'aurait pas d'impact significatif sur le coût de l'endettement financier net 2019 (impact inférieur à 100 milliers d'euros avant impôt).

### Risque de change

Les achats de produits pétroliers sont réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

Pour l'activité stockage, la société CPA (activité négoce) reste marginalement exposée (position quasiment nulle) à un risque de change, dans la mesure où les achats de produits en dollars sont financés par des achats quotidiens de dollars contre euros correspondant aux ventes réalisées.

Une position positive peut ponctuellement être enregistrée en cas de faible niveau des stocks et correspond alors à la valeur du stock-outil à reconstituer.

Rubis Terminal Petrol, basé en Turquie, a retenu le dollar comme devise fonctionnelle car ses principales transactions sont réalisées dans cette devise.

Les branches Rubis Énergie et Rubis Support et Services affichent, au 31 décembre 2019,

une position créditrice nette en dollars de 156,5 millions, correspondant à des dettes, des créances et plus marginalement des disponibilités. L'exposition du Groupe a progressé en raison de l'intégration des entités KenolKobil.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro d'un centime par rapport au dollar le risque de change ne serait pas matériel (inférieur à 1,5 million d'euros avant impôt).

(en millions de dollars US)

	31/12/2019
Actifs	114
Passifs	(271)
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	<b>(157)</b>
Position hors bilan	
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>(157)</b>

### Risque de variation des prix des produits pétroliers

Le risque lié aux variations des prix des produits pétroliers doit être analysé à partir des deux éléments suivants :

- le risque de variation de prix des produits pétroliers est atténué par la courte durée de stockage du produit ;
- les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

#### 4.10.3 AUTRES PASSIFS

##### Courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	13 787	15 048
Juste valeur des instruments financiers	3 795	4 582
<b>TOTAL</b>	<b>17 582</b>	<b>19 630</b>

##### Non courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants		
Autres dettes (part à plus d'un an)	3 894	887
Produits constatés d'avance (part à plus d'un an)	1 099	1 477
<b>TOTAL</b>	<b>4 993</b>	<b>2 364</b>

**4.10.4 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS (PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS)**

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	464 112	347 865
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants	3 934	10 106
Dettes sociales	37 309	37 277
Dettes fiscales	87 542	90 078
Charges à payer	88	134
Comptes courants (envers minoritaires)	715	3 595
Dettes diverses d'exploitation	49 556	37 794
<b>TOTAL</b>	<b>643 256</b>	<b>526 849</b>

**Rapprochement avec la variation du BFR au tableau de flux de trésorerie**

Valeur au bilan 31/12/2019	643 256
Valeur au bilan 31/12/2018	526 849
<b>VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS AU BILAN</b>	<b>116 407</b>
Incidence des variations de périmètre	(154 752)
Incidence des écarts de conversion	9 419
Incidence des reclassements de poste à poste	15 727
Reclassement en passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés (cf. note 3.3)	49 454
Incidence de la variation des dettes sur acquisitions d'actifs (en investissement)	(4 203)
Incidence de la variation des dividendes à verser et intérêts courus sur dettes (en financement)	(408)
Incidence de la variation des autres passifs courants et des autres dettes à plus d'un an	(5 539)
<b>VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS AU TFT</b>	<b>26 105</b>

**4.10.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ****Risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants**

Achats du Groupe réalisés avec le premier fournisseur, les cinq premiers et les 10 premiers fournisseurs sur les deux derniers exercices :

	2019	2018
Premier fournisseur	7 %	11 %
5 premiers fournisseurs	28 %	36 %
10 premiers fournisseurs	44 %	49 %

**Risque de liquidité**

Au 31 décembre 2019, le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 1 224 millions d'euros. Compte

tenu du ratio de dette nette sur fonds propres (25 %) du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que du niveau de la capacité

d'autofinancement, le tirage de ces lignes n'est pas susceptible d'être remis en cause du fait des covenants.

(en millions d'euros)	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Échéance de remboursement	255	1 076	37

Parallèlement, il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie mobilisable immédiatement de 860 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	1 130 395	1 157 612				1 109 059	48 553	1 157 612
Consignations d'emballages	122 335	122 335	63	437	637	75 751	45 447	122 335
Autres passifs long terme	4 993	4 993				4 993		4 993
Emprunts et concours bancaires	366 881	384 034	137 857	30 988	215 189			384 034
Fournisseurs et autres créditeurs	643 256	643 256	452 828	116 741	68 345	2 422	2 920	643 256
Autres passifs courants	17 582	17 582	71	2 180	15 039	291		17 582
<b>TOTAL</b>	<b>2 285 442</b>	<b>2 329 812</b>	<b>590 819</b>	<b>150 346</b>	<b>299 211</b>	<b>1 192 516</b>	<b>96 920</b>	<b>2 329 812</b>

La différence entre les flux de trésorerie contractuels et les valeurs comptables des passifs financiers est principalement constituée par les intérêts futurs.

## 4.11 AUTRES PROVISIONS (HORS AVANTAGES AU PERSONNEL)

## PRINCIPES COMPTABLES

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

## Démantèlement et dépollution

Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation actuelle, légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. La contrepartie de cette provision est incluse dans la valeur nette comptable de l'actif concerné et amortie sur la durée d'utilité de cet actif. Les ajustements ultérieurs de la provision, consécutifs notamment à une révision du montant de la sortie de ressources ou du taux d'actualisation, sont symétriquement portés en déduction ou en augmentation du coût de l'actif correspondant. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

## Litiges et réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation liée à des actions en justice, contentieux fiscaux, procédures contentieuses ou autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de cette sortie de ressources peut être faite. Le Groupe s'appuie sur ses conseils et avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et estimer les provisions pour litiges et réclamations en intégrant les probabilités de réalisation des différents scénarios envisagés.

## Certificats d'économie d'énergie

Certaines entités françaises sont soumises à l'obligation de collecte de certificats d'économie d'énergie. Cette obligation fait l'objet d'une provision uniformément répartie sur la période triennale (2018 à 2020). Parallèlement, le Groupe constate les achats de certificats réalisés tout au long de la période triennale en stocks.

À l'issue de chaque période triennale, les stocks sont consommés et les provisions reprises. Ces éléments sont constatés en Résultat Brut d'Exploitation.

## Restructurations

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

## Non courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Provisions pour risques et charges	98 297	37 497
Provisions pour dépollution et renouvellement des immobilisations	30 939	36 169
<b>TOTAL</b>	<b>129 236</b>	<b>73 666</b>

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- une provision relative à l'obligation du groupe Rubis de mettre à sa marque ses acquisitions, inscrite au 31 décembre 2019 pour un montant de 10 millions d'euros ;
- les obligations du Groupe en matière de certificats d'économie d'énergie. Ces

provisions sont constatées linéairement sur la période triennale (2018-2020) ;

- des provisions relatives à des risques ou litiges pouvant conduire à la mise en cause éventuelle du groupe Rubis.

Les provisions pour renouvellement des immobilisations sont conformes à la norme IAS 16. Le Groupe a procédé à une

estimation des coûts de dépollution et de démantèlement reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Variations de périmètre	Dotations	Reprises <sup>(1)</sup>	Reclassements <sup>(2)</sup>	Écarts de conversion	31/12/2019
Provisions pour risques et charges	37 497	14 415	39 876	(11 368)	17 976	(99)	98 297
Provisions pour dépollution et renouvellement des immobilisations	36 169	2 315	1 210	(1 488)	(5 156)	(2 111)	30 939
<b>TOTAL</b>	<b>73 666</b>	<b>16 730</b>	<b>41 086</b>	<b>(12 856)</b>	<b>12 820</b>	<b>(2 210)</b>	<b>129 236</b>

(1) Dont 3,4 millions d'euros de reprises non consommées.

(2) Dont reclassement en passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés pour - 8 millions d'euros.

Les variations de périmètre correspondent principalement :

- à l'intégration du groupe KenolKobil pour 11,7 millions d'euros ;
- aux coûts de changement de marque des actifs GPL acquis aux Açores et à Madère.

Les variations de provisions pour risques et charges correspondent notamment :

- aux dépenses réalisées dans le cadre de la personnalisation des actifs ;
- aux obligations du Groupe en matière de collecte de certificats d'économie d'énergie ;

• aux obligations du Groupe en matière de dépollution et remise en état ;

- aux règlements de litiges opposant le Groupe à des tiers ;
- à l'appréciation par le Groupe des risques pouvant conduire à sa mise en cause.

## 4.12 AVANTAGES AU PERSONNEL

### PRINCIPES COMPTABLES

Les salariés du Groupe bénéficient :

- des régimes de droit commun à cotisations définies en vigueur dans le pays concerné ;
- de suppléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite (sociétés françaises, suisse, turque et bermudienne, entités situées à la Barbade, au Guyana et aux Bahamas et certaines entités malgaches acquises récemment) ;
- d'un régime fermé de complément de retraite (fonds de pension FSCI – îles anglo-normandes) ;
- de régimes de couvertures médicales post-emploi (sociétés bermudienne et sud-africaine).

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées avec salaire de fin de carrière. Les calculs effectués intègrent des hypothèses actuarielles dont les principales portent sur la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux de projection des salaires de fin de carrière et le taux d'actualisation. Ces hypothèses tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou chaque entité du Groupe. Le taux est déterminé par référence aux obligations d'entreprises de première catégorie de la zone concernée.

Ces évaluations sont effectuées deux fois par an.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés), sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés. Ces éléments ne sont jamais recyclés en résultat ultérieurement.

Conformément à l'interprétation IFRIC 14, l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI n'est pas reconnu dans les comptes du Groupe, ce dernier ne disposant pas d'un droit inconditionnel à recevoir ce surplus.

Les salariés des sociétés Vitogaz France, Rubis Énergie, Frangaz, Vito Corse, Rubis Antilles Guyane, SARA, SRPP, Rubis Energy Bermuda, Vitogaz Switzerland et Rubis Terminal Petrol bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail qui entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme au sens de la norme IAS 19. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué selon la même méthode que celle retenue pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, à l'exception des gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat de la période où ils surviennent.

Les salariés de la société SARA bénéficient des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière a été évalué selon la même méthode que décrite précédemment.

Les avantages au personnel accordés par le Groupe sont détaillés par nature dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Provision pour retraite	40 964	33 754
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	13 091	9 371
Provision pour médailles du travail	2 555	2 448
<b>TOTAL</b>	<b>56 611</b>	<b>45 573</b>

La variation des provisions liées aux avantages au personnel se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	2019	2018
<b>PROVISIONS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>45 573</b>	<b>45 757</b>
Entrées – sorties de périmètre		329
Charge d'intérêt de la période	1 752	999
Coût des services rendus de la période	7 865	5 301
Rendement attendu des actifs de la période	(4 457)	(8)
Prestations payées sur la période	(2 099)	(4 855)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	11 546	(2 445)
Reclassement en passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	(3 777)	
Écarts de conversion	209	495
<b>PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>56 611</b>	<b>45 573</b>

### Avantages postérieurs à l'emploi

Aux 31 décembre 2018 et 2019, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuair indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses (comprises dans une fourchette selon structure)	2019	2018
Taux d'actualisation	de 0 à 14,25 %	de 0 à 16,30 %
Taux d'inflation	de 0 à 2 %	de 0 à 12 %
Taux de revalorisation des salaires	de 0 à 12,5 %	de 0 à 13,5 %
Âge de départ volontaire à la retraite	de 60 à 66 ans	de 60 à 66 ans

Les écarts actuariels sont constatés en contrepartie des capitaux propres.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de

première catégorie (notation minimale AA) sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Le calcul de sensibilité de la provision pour engagements à la variation d'un quart de

point de pourcentage du taux d'actualisation montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages au personnel dans les comptes du Groupe.

### Hypothèses de sensibilité

(en milliers d'euros)

	Provision pour engagements
Évaluation de la provision au 31/12/2019	56 611
Évaluation de la provision – hypothèse taux d'actualisation en diminution de 0,25 %	60 055
Évaluation de la provision – hypothèse taux d'actualisation en augmentation de 0,25 %	53 462

### Détail des engagements

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Dette actuarielle des engagements non couverts par des actifs	47 935	37 721
Dette actuarielle des engagements couverts par des actifs	33 049	28 120
Valeur de marché des actifs de couverture	(33 049)	(28 120)
<b>DÉFICIT</b>	<b>47 935</b>	<b>37 721</b>
Limitation des actifs (régimes surfinancés)	6 121	5 404
<b>PROVISION CONSTITUÉE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>54 056</b>	<b>43 125</b>

### Évolution de la dette actuarielle

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>DETTE ACTUARIELLE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>65 841</b>	<b>69 159</b>
Coût des services rendus de la période	7 439	5 290
Charge d'intérêt de la période	1 713	1 631
Prestations payées sur la période	(2 781)	(7 601)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	10 962	(3 386)
Entrées de périmètre et variation de pourcentage d'intérêt <sup>(1)</sup>		288
Reclassement en passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	(3 719)	
Écarts de conversion	1 530	460
<b>DETTE ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>80 984</b>	<b>65 841</b>

(1) Pour 2018, constitué principalement par la dette actuarielle des sociétés Sigloi et Sigalnor.

## Évolution des actifs de couverture

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Actifs de couverture au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>28 120</b>	<b>31 011</b>
Entrées de périmètre		
Écart de conversion	1 319	365
Rendement attendu des fonds	4 589	(360)
Prestations payées	(924)	(2 896)
Reclassement en passifs liés à un groupe d'actifs destiné à être cédés	(54)	
<b>Actifs de couverture au 31 décembre</b>	<b>33 050</b>	<b>28 120</b>
Limitation des actifs	(6 121)	(5 404)
<b>ACTIFS RECONNUS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>26 929</b>	<b>22 716</b>

Les actifs de couverture sont détaillés ci-après :

Répartition des actifs de couverture	31/12/2019
Actions	24 %
Obligations	36 %
Actifs garantis par des contrats d'assurance	40 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

## Analyse géographique des avantages au personnel

(en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique
Hypothèses actuarielles	de 0 à 11,7 %	de 0,35 à 2,91 %	de 0 à 14,25 %
Provision pour retraite et couverture assurance maladie	10 497	41 022	2 536
Provision pour médailles du travail	705	1 496	354



## Note 5. Notes annexes au compte de résultat

### PRINCIPES COMPTABLES

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- des autres produits de l'activité ;
- des amortissements et provisions nets ;
- des autres produits et charges d'exploitation.

Afin de présenter au mieux la performance opérationnelle dans les pôles de métier, le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique au sein du résultat opérationnel.

### 5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

#### PRINCIPES COMPTABLES

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu :

- pour les produits issus des activités de négoce et de distribution (Rubis Énergie), à la livraison ; pour l'activité bitume, le chiffre d'affaires est majoritairement reconnu en sortie de bac ;
- pour les produits issus des activités support et services (Rubis Support et Services), à la livraison et selon la durée du contrat de prestations. Les prestations de transport accompagnant la fourniture de bitume sont majoritairement facturées en sortie de bac. Concernant la SARA, le chiffre d'affaires relatif à la vente de produits pétroliers est reconnu en sortie de bac lorsque le produit quitte la raffinerie ou les autres dépôts. Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'électricité est reconnu chaque fin de mois à partir de relevés de compteurs. En cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir, le cas échéant, ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations.

Les opérations réalisées pour compte de tiers sont exclues du chiffre d'affaires et des achats conformément aux pratiques du secteur.

Le chiffre d'affaires est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal <sup>(1)</sup>	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Total
<b>Zone géographique</b>					
Europe		658 658		323	658 981
Caraïbes		1 851 010	828 491		2 679 501
Afrique		1 873 827	16 178		1 890 005
<b>TOTAL</b>		<b>4 383 495</b>	<b>844 669</b>	<b>323</b>	<b>5 228 487</b>
<b>Produits et services</b>					
Produits pétroliers, GPL et bitume		4 383 495			4 383 495
Raffinage			661 192		661 192
Négoce, approvisionnement, transport et services			183 477		183 477
Autre				323	323
<b>TOTAL</b>		<b>4 383 495</b>	<b>844 669</b>	<b>323</b>	<b>5 228 487</b>

(1) Activités destinées à être cédées (cf. note 3.3).

31/12/2018 <sup>(1)</sup> (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Total
<b>Zone géographique</b>					
Europe		653 627		983	654 610
Caraïbes		1 779 964	1 046 588		2 826 552
Afrique		903 005	15 657		918 662
<b>TOTAL</b>		<b>3 336 596</b>	<b>1 062 245</b>	<b>983</b>	<b>4 399 824</b>
<b>Produits et services</b>					
Produits pétroliers, GPL et bitume		3 336 596			3 336 596
Raffinage			624 161		624 161
Négoce, approvisionnement, transport et services			438 084		438 084
Stockage					
Autre				983	983
<b>TOTAL</b>		<b>3 336 596</b>	<b>1 062 245</b>	<b>983</b>	<b>4 399 824</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

(en milliers d'euros)	31/12/2019		31/12/2018 <sup>(1)</sup>	
	Montant	%	Montant	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>3 974 959</b>	<b>100 %</b>	<b>3 191 548</b>	<b>100 %</b>
Rubis Terminal				
Rubis Énergie Europe	315 382	7,9 %	309 862	9,7 %
Rubis Énergie Caraïbes	1 817 330	45,7 %	1 747 651	54,8 %
Rubis Énergie Afrique	1 683 482	42,4 %	725 354	22,7 %
Rubis Support et Services Caraïbes	158 765	4,0 %	408 681	12,8 %
Société mère				
<b>PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES</b>	<b>1 253 528</b>	<b>100 %</b>	<b>1 208 276</b>	<b>100 %</b>
Rubis Terminal				
Rubis Énergie Europe	343 276	27,4 %	343 765	28,5 %
Rubis Énergie Caraïbes	33 680	2,7 %	32 313	2,7 %
Rubis Énergie Afrique	190 345	15,2 %	177 651	14,7 %
Rubis Support et Services Caraïbes	669 726	53,4 %	637 908	52,8 %
Rubis Support et Services Afrique	16 178	1,3 %	15 656	1,3 %
Société mère	323	0,0 %	983	0,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 228 487</b>		<b>4 399 824</b>	

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

## 5.2 ACHATS CONSOMMÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Achat de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	312 684	323 324
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	19 307	(25 921)
Production stockée	9 457	(11 035)
Autres achats	16 649	21 165
Achats de marchandises	3 671 919	2 977 731
Variation de stocks de marchandises	(76 080)	(33 183)
Dotations nettes de reprises de dépréciations sur stocks de matières premières et marchandises	(4 172)	8 050
<b>TOTAL</b>	<b>3 949 764</b>	<b>3 260 131</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

### 5.3 FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Salaires et traitements	138 435	123 972
Rémunération de la Gérance	3 517	2 314
Charges sociales	57 327	51 589
<b>TOTAL</b>	<b>199 279</b>	<b>177 875</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie	31/12/2019
Cadres	544
Employés et ouvriers	2 240
Agents de maîtrise et techniciens	735
<b>TOTAL</b>	<b>3 519</b>

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31/12/2018	Entrées <sup>(1)</sup>	Sorties	31/12/2019
<b>TOTAL</b>	<b>3 121</b>	<b>810</b>	<b>(412)</b>	<b>3 519</b>

(1) Dont 264 au titre des entrées de périmètre (groupe KenolKobil).

Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement	31/12/2019
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>

### 5.4 CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Locations et charges locatives	10 556	22 207
Rémunération intermédiaires et honoraires	22 949	21 076
Autres services extérieurs <sup>(2)</sup>	386 991	364 702
<b>TOTAL</b>	<b>420 496</b>	<b>407 984</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

(2) Comprend également des charges de loyer.

### 5.5 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Immobilisations incorporelles	3 692	2 651
Immobilisations corporelles	118 766	91 488
Actifs circulants	(4 533)	(3 177)
Risques et charges d'exploitation	5 016	(12 646)
<b>TOTAL</b>	<b>122 942</b>	<b>78 315</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

## 5.6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Subventions d'exploitation	372	24
Produits divers de gestion courante	8 840	11 347
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>9 212</b>	<b>11 371</b>
Charges diverses de gestion courante	7 272	13 356
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 272</b>	<b>13 356</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 940</b>	<b>(1 985)</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

## 5.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

### PRINCIPES COMPTABLES

Le Groupe distingue les produits et charges opérationnels qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente et qui pourraient nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle.

Ces produits et charges comprennent l'impact sur le résultat :

- des acquisitions et cessions d'entreprises (écart d'acquisition négatif, frais d'acquisition stratégiques, plus ou moins-value de cession, etc.) ;
- des plus ou moins-values de cessions ou mise au rebut d'actifs corporels et incorporels ;
- des autres produits et charges de nature inhabituelle et non récurrente ;
- des dotations aux provisions et pertes de valeur d'actifs corporels ou incorporels de montant significatif.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 600	(2 651)
Frais d'acquisitions stratégiques	(7 328)	(1 071)
Autres charges, produits et provisions	(1 606)	33
Impact des regroupements d'entreprises et cession d'entreprises	327	(18 010)
<b>TOTAL</b>	<b>(7 007)</b>	<b>(21 699)</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

En 2019, les frais d'acquisitions stratégiques correspondent essentiellement aux transactions réalisées en Afrique de l'Est.

En 2018, les impacts des regroupements et cessions d'entreprises correspondaient principalement :

- au profit de 1,6 million d'euros constaté lors de la prise de contrôle de l'entité Sigalnor (cf. note 3.2.1 du Document de Référence 2018) ;
- aux coûts liés à la revente des activités en Iran à hauteur de 19,6 millions d'euros ;

ce montant correspond à la moins-value dégagée lors de la revente des actifs ainsi qu'à la dépréciation de créances détenues sur un partenaire affecté par l'arrêt des projets du Groupe en Iran (cf. note 3.2.2 du Document de Référence 2018).

## 5.8 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Revenus des équivalents de trésorerie	4 216	1 523
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 198	(860)
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(22 614)	(17 999)
Charge d'intérêt sur obligations locatives	(7 552)	
<b>TOTAL</b>	<b>(24 752)</b>	<b>(17 336)</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

## 5.9 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

### PRINCIPES COMPTABLES

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Pertes de change	(30 329)	(24 138)
Gains de change	19 164	14 915
Autres résultats financiers	1 246	172
<b>TOTAL</b>	<b>(9 919)</b>	<b>(9 051)</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

## 5.10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

### 5.10.1 CHARGE D'IMPÔT SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES INTÉGRÉES FISCALEMENT

#### Impôts courants

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Le taux de base de l'impôt en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ;

pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %. En conséquence, le résultat de l'intégration fiscale française est taxé au taux de 34,43 %.

#### Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 4.6.

La loi de finances 2018 annonce une baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés pour parvenir à 25,83 % en 2022 pour toutes les entreprises.

Cette baisse se fera par étapes successives en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Le Groupe bénéficiera pleinement de cette mesure à compter de 2022.

Les normes IFRS prévoient que les impôts différés doivent être évalués en utilisant le taux d'impôt en vigueur au moment de leur probable date de retournement. Cette évaluation sera mise à jour à chaque arrêté. L'impact sur le résultat 2019 n'est pas significatif.

### 5.10.2 RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉ AVEC LE TAUX D'IMPÔT EN VIGUEUR EN FRANCE ET LA CHARGE D'IMPÔT RÉELLE

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Résultat	Impôt	Taux
<b>RÉSULTAT AU TAUX NORMAL</b>	<b>369 970</b>	<b>(127 381)</b>	<b>34,43 %</b>
Effet géographique		60 811	- 16,4 %
Effet baisse taux d'IS en France (32,02 %)		559	- 0,2 %
Impôt de distribution (quote-part F&C, RAS)		(8 229)	2,2 %
Crédit d'impôts		1 036	- 0,3 %
Différences permanentes		38	0,0 %
Effet des changements de taux		(1 421)	0,4 %
Impôts additionnels		(1 122)	0,3 %
Divers autres		206	- 0,1 %
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES</b>	<b>369 970</b>	<b>(75 503)</b>	<b>20,4 %</b>
Quote-part de résultat des coentreprises			
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>369 970</b>	<b>(75 503)</b>	<b>20,4 %</b>

## 5.11 RÉSULTAT PAR ACTION

### PRINCIPES COMPTABLES

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social au cours de la période, multipliées par un facteur de pondération en fonction du temps, et corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majorés de l'impact maximal de la conversion de tous les instruments dilutifs.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéfices.

Sont présentés ci-dessous les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

Résultat par action (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Résultat net consolidé part du Groupe – Activités poursuivies	279 257	225 410
Résultat net consolidé part du Groupe – Activités destinées à être cédées	27 970	28 660
Effet résultat des stock-options	138	
<b>Résultat net consolidé après prise en compte de l'effet résultat des stock-options</b>	<b>307 365</b>	<b>254 070</b>
Nombre d'actions à l'ouverture	96 812 374	93 867 110
PEE	88 010	71 433
Ligne de capital	312 329	997 397
Droit préférentiel de souscription	3 212	12 456
Dividende en actions	1 255 636	789 397
Actions de préférence	17 447	
Actions gratuites	1 079 011	1 046 261
Nombre moyen de stock-options	5 764	
Nombre moyen d'actions (y compris stock-options)	99 573 783	96 784 054
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)</b>	<b>3,09</b>	<b>2,63</b>
Dont activités poursuivies	2,81	2,33
Dont activités destinées à être cédées	0,28	0,30
<b>RÉSULTAT NON DILUÉ PAR ACTION (en euros)</b>	<b>3,12</b>	<b>2,65</b>
Dont activités poursuivies	2,84	2,35
Dont activités destinées à être cédées	0,28	0,30

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).



## 5.12 DIVIDENDES

### 5.12.1 DIVIDENDES VOTÉS

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires, comme le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 59 % des résultats nets part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGM 10/06/2009	2008	10 295 269	2,65	27 282 463
AGO 10/06/2010	2009	11 042 591	2,85	31 471 384
AGM 09/06/2011	2010	14 534 985	3,05	44 331 704
AGM 07/06/2012	2011	30 431 861	1,67	50 821 208
AGM 07/06/2013	2012	33 326 488	1,84	61 320 738
AGM 05/06/2014	2013	37 516 780	1,95	73 157 721
AGM 05/06/2015	2014	38 889 996	2,05	79 724 492
AGM 09/06/2016	2015	43 324 068	2,42	104 844 245
AGM 08/06/2017	2016	45 605 599	2,68	122 223 005
AGO 07/06/2018	2017	95 050 942 <sup>(1)</sup>	1,50	142 574 358
AGM 11/06/2019	2018	97 185 200 <sup>(1)</sup>	1,59	154 522 276

(1) Dont 2 740 actions de préférence ne donnant droit qu'à 50 % du dividende net distribué (soit 0,75 euro pour l'exercice 2017 et 0,79 euro pour l'exercice 2018).

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par deux en 2011 puis en 2017.

### 5.12.2 DIVIDENDE STATUTAIRE

Le dividende des associés commandités relève de l'article 56 des statuts. Les associés commandités perçoivent, pour chaque exercice social, un dividende calculé en

fonction de la performance boursière globale des actions de Rubis. Ce dividende est plafonné à un pourcentage du résultat net part du Groupe de l'année.

Pour l'année 2019, ce dividende s'élève à 22 357 milliers d'euros (nul au titre de l'année 2018).



## Note 6. Information sectorielle résumée

### PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les Gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Outre la holding Rubis, le Groupe est géré en trois pôles principaux :

- Rubis Énergie, regroupant les activités de distribution de produits pétroliers ;
- Rubis Support et Services qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructure, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing ;
- Rubis Terminal, regroupant les activités de stockage de produits liquides (activité destinée à être cédée, cf. note 3.3).

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois secteurs géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes.

### 6.1 INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

#### 6.1.1 ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2019 et 2018. Chacune des

colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque secteur compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des

opérations et comptes entre les différents secteurs.

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Éliminations	Total
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>4 383 495</b>	<b>844 669</b>	<b>323</b>		<b>5 228 487</b>
Chiffre d'affaires inter-secteurs		175		5 668	(5 843)	
Chiffre d'affaires		4 383 670	844 669	5 991	(5 843)	5 228 487
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>412 641</b>	<b>131 102</b>	<b>(19 747)</b>		<b>523 996</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>324 143</b>	<b>108 160</b>	<b>(20 655)</b>		<b>411 648</b>
Quote-part de résultat des coentreprises						
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES</b>		<b>316 009</b>	<b>109 406</b>	<b>(20 774)</b>		<b>404 641</b>
Coût de l'endettement financier		(27 838)	(72)	2 706	452	(24 752)
Charge d'impôt		(60 989)	(17 050)	2 536		(75 503)
Résultat des activités destinées à être cédées	32 349			(554)		31 795
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>32 349</b>	<b>217 842</b>	<b>91 268</b>	<b>(15 197)</b>		<b>326 262</b>

31/12/2018 <sup>(1)</sup> (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Éliminations	Total
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>3 336 596</b>	<b>1 062 245</b>	<b>983</b>		<b>4 399 824</b>
Chiffre d'affaires inter-secteurs				5 050	(5 050)	
Chiffre d'affaires		3 336 596	1 062 245	6 033	(5 050)	4 399 824
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>332 781</b>	<b>106 468</b>	<b>(16 080)</b>		<b>423 169</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>274 923</b>	<b>87 563</b>	<b>(16 804)</b>		<b>345 682</b>
Quote-part de résultat des coentreprises						
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES</b>		<b>257 776</b>	<b>83 042</b>	<b>(16 835)</b>		<b>323 983</b>
Coût de l'endettement financier		(18 188)	43	357	452	(17 336)
Charge d'impôt		(56 940)	(14 059)	11 733		(59 266)
Résultat des activités destinées à être cédées	32 450					32 450
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>32 450</b>	<b>176 869</b>	<b>65 809</b>	<b>(4 348)</b>		<b>270 780</b>

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

## 6.1.2 ÉLÉMENTS DU BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés		2 253 621	309 583	27 393	(4 482)	2 586 115
Titres de participation		485 599		987 545	(1 328 389)	144 755
Participations dans les coentreprises						
Actifs d'impôt différé		8 853	6 925			15 778
Actifs sectoriels		1 356 591	377 752	1 012 459	(710 220)	2 036 582
Groupe d'actifs destinés à être cédés	964 266				(410)	963 856
<b>ACTIF TOTAL</b>	<b>964 266</b>	<b>4 104 664</b>	<b>694 260</b>	<b>2 027 397</b>	<b>(2 043 501)</b>	<b>5 747 086</b>
Capitaux propres consolidés	445 776	1 256 602	360 906	1 875 479	(1 345 136)	2 593 627
Dettes financières		1 598 517	80 082	1 490		1 680 089
Passifs d'impôt différé		10 239	882	40 880		52 001
Passifs sectoriels		1 239 306	252 390	109 548	(601 337)	999 907
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	518 490				(97 028)	421 462
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>964 266</b>	<b>4 104 664</b>	<b>694 260</b>	<b>2 027 397</b>	<b>(2 043 501)</b>	<b>5 747 086</b>
Emprunts et dettes financières (hors obligations locatives)		1 453 915	41 871	1 490		1 497 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie		401 587	78 059	380 504		860 150
<b>DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>		<b>1 052 328</b>	<b>(36 188)</b>	<b>(379 014)</b>		<b>637 126</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>		<b>109 364</b>	<b>56 533</b>	<b>2 095</b>		<b>167 992</b>

31/12/2018 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	672 047	1 832 368	239 413	26 378	(304)	2 769 902
Titres de participation	24	409 994		987 535	(1 318 849)	78 704
Participations dans les coentreprises	48 334					48 334
Actifs d'impôt différé	202	2 356	5 522			8 080
Actifs sectoriels	162 015	984 696	420 274	749 786	(569 963)	1 746 808
<b>ACTIF TOTAL</b>	<b>882 622</b>	<b>3 229 414</b>	<b>665 209</b>	<b>1 763 699</b>	<b>(1 889 116)</b>	<b>4 651 828</b>
Capitaux propres consolidés	424 818	1 179 927	347 207	1 715 809	(1 333 744)	2 334 017
Dettes financières	272 799	1 120 245	55 248	1 615	(308)	1 449 599
Passifs d'impôt différé	21 571	15 320	800	34 700		72 391
Passifs sectoriels	163 434	913 922	261 954	11 575	(555 064)	795 821
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>882 622</b>	<b>3 229 414</b>	<b>665 209</b>	<b>1 763 699</b>	<b>(1 889 116)</b>	<b>4 651 828</b>
Emprunts et dettes financières	272 799	1 120 245	55 248	1 615	(308)	1 449 599
Trésorerie et équivalents de trésorerie	43 593	335 292	32 296	344 788		755 969
<b>DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>	<b>229 206</b>	<b>784 953</b>	<b>22 952</b>	<b>(343 173)</b>	<b>(308)</b>	<b>693 630</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>54 500</b>	<b>116 388</b>	<b>59 153</b>	<b>2 733</b>		<b>232 774</b>



## 6.2 INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (APRÈS ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS ENTRE SECTEURS)

31/12/2019

(en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	658 981	2 679 501	1 890 005	5 228 487
Résultat brut d'exploitation	77 668	280 562	165 766	523 996
Résultat opérationnel courant	41 158	231 470	139 020	411 648
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	34 857	231 856	137 928	404 641
Résultat des activités destinées à être cédées	31 795			31 795
Investissements	29 972	99 179	38 841	167 992

31/12/2018 <sup>(1)</sup>

(en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	654 610	2 826 552	918 662	4 399 824
Résultat brut d'exploitation	76 300	208 632	138 237	423 169
Résultat opérationnel courant	50 092	174 052	121 538	345 682
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	34 562	167 583	121 838	323 983
Résultat des activités destinées à être cédées	32 450			32 450
Investissements	100 518	102 183	30 073	232 774

(1) Le compte de résultat 2018 a été retraité conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.3).

31/12/2019

(en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs immobilisés	811 040	1 019 374	755 700	2 586 114
Titres de participation	2 767	2 930	139 059	144 756
Participations dans les coentreprises				
Actifs d'impôt différé	853	9 778	5 147	15 778
Actifs sectoriels	575 613	778 445	682 524	2 036 582
Groupe d'actifs destinés à être cédés	963 856			963 856
<b>ACTIF TOTAL</b>	<b>2 354 129</b>	<b>1 810 527</b>	<b>1 582 430</b>	<b>5 747 086</b>

31/12/2018

(en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs immobilisés	1 419 558	927 038	423 305	2 769 901
Titres de participation	75 764	2 939	2	78 705
Participations dans les coentreprises	48 334			48 334
Actifs d'impôt différé	710	7 038	332	8 080
Actifs sectoriels	694 518	751 244	301 046	1 746 808
<b>ACTIF TOTAL</b>	<b>2 238 884</b>	<b>1 688 259</b>	<b>724 685</b>	<b>4 651 828</b>

## Note 7. Participations ne donnant pas le contrôle

Les principaux intérêts minoritaires sont calculés sur les entités ou sous-groupes suivants :

### SARA

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale l'entité SARA avec un taux de détention de 71 % ; les intérêts minoritaires à hauteur de 29 % correspondent au groupe Sol Petroleum Antilles SAS.

### ENTITÉS EASIGAS

Les entités Easigas sont consolidées par le Groupe selon la méthode de l'intégration globale avec un taux de détention Groupe de 55 % (60 % jusqu'au 30 juin 2018 puis de 55 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018).

### ENTITÉS DE LA BRANCHE RUBIS TERMINAL

Certaines entités de la branche Rubis Terminal sont détenues à moins de 100 %

(cf. périmètre de consolidation en note 3.1 et application d'IFRS 5 au 31 décembre 2019 en note 3.3).

### GROUPE GALANA

Certaines entités du groupe Galana à Madagascar sont détenues à 80 % et à 90 %.

### 7.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE : SARA

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Actifs immobilisés	158 744	134 256
Dette financière nette (trésorerie – dettes)	10 115	(14 125)
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	128 944	157 959

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>894 374</b>	<b>884 551</b>
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>24 285</b>	<b>19 938</b>
Part du Groupe	16 525	13 489
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	7 760	6 449
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(1 682)</b>	<b>692</b>
Part du Groupe	(1 194)	491
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(488)	201
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>	<b>22 603</b>	<b>20 630</b>
Part du Groupe	15 331	13 980
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	7 272	6 650
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	6 452	6 428
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	79 245	(13 336)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(41 862)	(28 459)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(30 032)	2 979
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>7 351</b>	<b>(38 816)</b>

## 7.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE : EASIGAS SA ET SES FILIALES

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Actifs immobilisés	70 536	57 114
Dette financière nette (trésorerie – dettes)	4 678	1 931
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	14 866	13 768

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>126 947</b>	<b>133 681</b>
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>12 701</b>	<b>11 800</b>
Part du Groupe	6 780	6 568
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 921	5 232
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		
Part du Groupe		
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>	<b>12 701</b>	<b>11 800</b>
Part du Groupe	6 780	6 568
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 921	5 232
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	4 611	3 909
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	20 567	15 008
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 846)	(6 909)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(9 206)	(7 708)
Incidence de la variation des taux de change	593	(110)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>3 108</b>	<b>281</b>

## Note 8. Participations dans les entreprises communes

Les participations du Groupe dans des entreprises communes sont toutes rattachées à la branche Rubis Énergie. Ces entités ne sont pas matérielles au 31 décembre 2019.

## Note 9. Participations dans les coentreprises

### PRINCIPES COMPTABLES

Ces participations, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, regroupent les coentreprises et les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans une société mise en équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou de mise de fonds vis-à-vis de cette société.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable est testée selon les modalités décrites dans la note 4.2. Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptabilisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Le Groupe qualifie deux partenariats (Rubis Terminal Antwerp et Zeller & Cie) de coentreprises au sens d'IFRS. La contribution de Zeller & Cie n'est pas matérielle pour le

Groupe. Conformément à la norme IFRS 5 au 31 décembre 2019 (cf. note 3.3), les informations relatives aux participations dans les coentreprises ont été reclassées sur des

lignes distinctes du bilan pour l'exercice 2019 et du compte de résultat pour les exercices 2019 et 2018.

## Note 10. Autres informations

### 10.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Dettes garanties</b>	<b>110 336</b>	<b>159 958</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>464 005</b>	<b>407 741</b>
Avals et cautions	459 440	246 740
Autres engagements donnés		25 292
Achats à terme de devises	4 565	135 709
<b>Engagements reçus</b>	<b>224 783</b>	<b>529 911</b>
Lignes de crédit confirmées	200 000	498 850
Avals et cautions	24 783	31 061
Autres		

Les avals et cautions donnés concernent essentiellement :

- des garanties bancaires accordées sur les emprunts souscrits par les filiales du Groupe ;
- des garanties demandées par des fournisseurs de produits pétroliers ;
- des garanties accordées aux autorités douanières ;
- des garanties environnementales.

Les avals et cautions reçus concernent essentiellement des garanties obtenues de clients implantés dans la zone Caraïbes et plus marginalement des clients Vitogaz France.

Au 31 décembre 2019, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap* et *floor*) à hauteur de 696 millions d'euros (hors couvertures des passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés) sur un total de 1 325,4 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 53 % de ce montant.

Dans le cadre de ses opérations d'acquisitions et de cessions de filiales, le Groupe est amené à accorder ou à recevoir des garanties de passif qui ne présentent aucune spécificité quant à leur durée ou à leur montant.

#### NANTISSEMENTS D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (CLASSÉS EN GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS)

Sur immobilisations financières (en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Dettes garanties	Montant d'actif nanté (a)	Total du poste d'actif en valeur brute (b)	% a/b
<b>Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur</b>						
Rubis Terminal <sup>(1)</sup>	01/04/2015	31/03/2021	43 125	61 172		
<b>TOTAL RUBIS TERMINAL</b>			<b>43 125</b>	<b>61 172</b>	<b>273 290</b>	<b>22 %</b>
<b>TOTAL DES DETTES GARANTIES</b>			<b>43 125</b>			

Filiales nanties	Nombre d'actions nanties	% du capital nanti	Bénéficiaire	Condition de levée du nantissement
(1) Rubis Terminal BV	416 766	100 %	ABN AMRO	Remboursement total de l'emprunt

Les nantisements d'immobilisations corporelles mentionnés en note 4.10.1 correspondent essentiellement aux biens pris en location-financement et ne sont pas repris ci-dessus.

Les actifs nantis représentent moins de 1 % du bilan consolidé de Rubis au 31 décembre 2019.

## 10.2 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Obligations contractuelles au 31/12/2019 (en milliers d'euros)	Total	Paiements dus par période		
		À moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 635 180	320 550	1 278 114	36 516
Obligations en matière de location-financement	3 406	1 201	2 193	12
Contrats de location simple	8 896	6 602	1 651	643
Autres obligations à long terme	874	269	445	160
<b>TOTAL</b>	<b>1 648 356</b>	<b>328 622</b>	<b>1 282 403</b>	<b>37 331</b>

Les engagements commerciaux pris ou reçus par le Groupe ne sont pas significatifs.

## 10.3 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

### RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève, pour la période, à 2 669 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 357 milliers d'euros pour laquelle les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les Gérants) que celle due

au titre des fonctions de Direction dans les filiales (soit 312 milliers d'euros bruts).

La 10<sup>e</sup> résolution votée lors des Assemblées des actionnaires et commandités du 5 juin 2015 a instauré une rémunération variable dont les modalités sont décrites en chapitre 5 du Document d'enregistrement universel

2019. La rémunération variable de la Gérance au titre de l'exercice 2019 a fait l'objet d'une provision de 1 160 milliers d'euros.

Le montant de la rémunération revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 190 milliers d'euros pour l'exercice 2019.

## 10.4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux comptabilisés au titre des exercices 2019 et 2018 se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	MAZARS				MONNOT & ASSOCIÉS			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>Certification des comptes</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
• Émetteur	408	350	34 %	34 %	196	170	48 %	56 %
• Filiales intégrées globalement	668	606	55 %	59 %	179	133	44 %	44 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 075</b>	<b>956</b>	<b>89 %</b>	<b>92 %</b>	<b>375</b>	<b>303</b>	<b>91 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Services autres que la certification des comptes</b>								
• Émetteur	107	60	9 %	6 %	34		8 %	
• Filiales intégrées globalement	22	18	2 %	2 %	3		1 %	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>78</b>	<b>11 %</b>	<b>8 %</b>	<b>36</b>		<b>9 %</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 204</b>	<b>1 034</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>411</b>	<b>303</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Les services autres que la certification des comptes correspondent principalement à la délivrance d'attestations (covenants financiers, RSE, etc.).

## 8.2

# Comptes sociaux 2019, annexe et autres informations

## BILAN

### ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations incorporelles et corporelles		1 934	806	1 128	1 080
Participation et titres relevant du régime des plus-values à long terme	3.1	1 010 102		1 010 102	1 010 092
Autres immobilisations financières	3.2	1 115		1 115	1 755
<b>TOTAL (I)</b>		<b>1 013 151</b>	<b>806</b>	<b>1 012 345</b>	<b>1 012 927</b>
<b>Actif circulant</b>					
Autres créances	3.4	539 318		539 318	407 819
Valeurs mobilières de placement	3.3	138 863	4	138 859	135 408
Disponibilités		239 437		239 437	208 257
Charges constatées d'avance		131		131	197
<b>TOTAL (II)</b>		<b>917 749</b>	<b>4</b>	<b>917 745</b>	<b>751 681</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		<b>1 930 900</b>	<b>810</b>	<b>1 930 090</b>	<b>1 764 608</b>

### PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		125 222	121 017
Primes d'émission		1 480 132	1 350 696
Réserve légale		12 511	12 102
Réserve indisponible		1 763	1 763
Autres réserves		94 626	94 626
Report à nouveau		23 672	12 604
Bénéfice de l'exercice		184 739	165 590
Provisions réglementées		546	297
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3.5</b>	<b>1 923 211</b>	<b>1 758 695</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)</b>		<b>360</b>	<b>238</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		100	225
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 210	613
Dettes fiscales et sociales		2 393	1 406
Autres dettes		2 816	3 431
<b>TOTAL (III)</b>	<b>3.6</b>	<b>6 519</b>	<b>5 675</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		<b>1 930 090</b>	<b>1 764 608</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2019	31/12/2018
Prestations de services		5 670	5 073
Autres produits			
<b>Chiffre d'affaires net</b>		<b>5 670</b>	<b>5 073</b>
Autres achats et charges externes		(6 867)	(5 369)
Impôts, taxes et versements assimilés		(211)	(269)
Frais de personnel		(5 262)	(3 635)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(154)	(113)
Dotations et reprises de dépréciations sur actif circulant			
Dotations et reprises de provisions pour risques et charges		(106)	(141)
Autres charges		(3 707)	(2 458)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>(6 670)</b>	<b>(4 200)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(10 637)</b>	<b>(6 912)</b>
Produits financiers de participation		183 786	159 220
Produits financiers d'autres valeurs mobilières		2 442	2 172
Autres intérêts		914	1 008
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		265	(242)
Dotations aux provisions financières		(4)	(200)
Reprises de provisions financières		183	3
Intérêts et charges assimilées		(1 048)	(1 330)
<b>Résultat financier</b>		<b>186 538</b>	<b>160 631</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>175 901</b>	<b>153 719</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(159)</b>	<b>(231)</b>
(Charge)/produit d'impôt sur les bénéfices	4	8 997	12 102
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>		<b>184 739</b>	<b>165 590</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Activité opérationnelle</b>		
Résultat de l'exercice	184 739	165 590
Amortissements et provisions	329	699
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		12
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (A)</b>	<b>185 068</b>	<b>166 301</b>
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement d'exploitation (B) :	(130 464)	(189 949)
• créances d'exploitation	(131 435)	(189 919)
• dettes d'exploitation	971	(30)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (A+B) (I)</b>	<b>54 604</b>	<b>(23 648)</b>
<b>Activité investissement</b>		
Acquisitions de participations de l'exercice en cours :		
• branche Rubis Terminal		
• branche Rubis Énergie		
• Rubis Patrimoine		
• Cimarosa Investissements		(5)
• RT Invest	(10)	
Autres	455	(1 225)
<b>TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS (II)</b>	<b>445</b>	<b>(1 230)</b>
<b>CASH-FLOW GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (I + II)</b>	<b>55 049</b>	<b>(24 878)</b>
<b>Financement</b>		
Augmentation (diminution) des dettes financières	(125)	(1)
Augmentation des capitaux propres	134 050	158 783
Dividende mis en paiement	(154 522)	(169 265)
<b>TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT (III)</b>	<b>(20 597)</b>	<b>(10 483)</b>
<b>VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE (I + II + III)</b>	<b>34 452</b>	<b>(35 361)</b>
Trésorerie disponible au début de la période	343 848	379 209
Variation globale de la trésorerie	34 452	(35 361)
Trésorerie disponible à la fin de la période	378 300	343 848
Dettes financières	(100)	(225)
Trésorerie nette de dettes financières à la fin de la période	378 200	343 623

# ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019



1. Présentation de la Société	273
2. Règles et méthodes comptables	273
3. Notes relatives à certains postes du bilan	274
4. Notes relatives à certains postes du compte de résultat	277
5. Autres informations	278

## Note 1. Présentation de la Société

Le groupe Rubis exerce trois activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **Rubis Énergie**, spécialisée dans le négoce et la distribution de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers ;
- l'activité **Rubis Support et Services**, qui comprend l'ensemble des activités

d'infrastructure, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing ;

- l'activité **Rubis Terminal**, à travers sa filiale Rubis Terminal et les sociétés que celle-ci détient, présente en France (y compris Corse), Pays-Bas, Belgique et Turquie,

spécialisée dans le stockage et le négoce de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agroalimentaires.

Les activités **Rubis Énergie** et **Rubis Support et Services** sont présentes sur trois continents (Europe, Afrique et Caraïbes).

## Note 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels de la société Rubis sont présentés en milliers d'euros.

Cette présentation des comptes appelle, en outre, les précisions suivantes.

### 2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire sur le plan suivant :

	Durée
Immobilisations incorporelles	1 à 10 ans
Agencements et installations	4 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Mobilier	4 à 10 ans

### 2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

### 2.3 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

À la clôture de chaque exercice, une dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure :

- pour les titres cotés ou titres d'OPCVM, à la valeur de marché ;
- pour les titres de créances négociables, à leur valeur probable de réalisation.

### 2.4 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

L'évaluation du montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de Rubis est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées.

### 2.5 CHIFFRE D'AFFAIRES

Il est constitué par les redevances de gestion perçues des filiales.

### 2.6 CALCUL DE L'IMPÔT

La ventilation de la charge d'impôt se fait entre impôt sur résultat courant et impôt sur résultat exceptionnel.

## Note 3. Notes relatives à certains postes du bilan

### 3.1 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2018
Titres de participation	1 010 102	1 010 092
Dépréciations des titres		
<b>TOTAL</b>	<b>1 010 102</b>	<b>1 010 092</b>

### 3.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux actions propres.

L'Assemblée Générale autorise annuellement le Collège de la Gérance, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société

ses propres actions, en vue d'assurer la liquidité ou l'animation du marché du titre Rubis dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

Au 31 décembre 2019, Rubis possède 21 238 actions Rubis pour un prix d'achat de 1 109 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée.

Les mouvements intervenus sur l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2019
Actions propres	1 676	15 305	(15 872)	1 109
<b>TOTAL</b>	<b>1 676</b>	<b>15 305</b>	<b>(15 872)</b>	<b>1 109</b>

### 3.3 PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2019, le portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 138 863 milliers d'euros en valeur brute et 138 859 milliers d'euros en valeur nette.

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2019	Dépréciation	Valeur nette au 31/12/2019	Valeur de marché au 31/12/2019 <sup>(1)</sup>	Valeur nette au 31/12/2018
Sicav	22 266	(1)	22 265	22 529	21 430
Autres fonds	114 776	(3)	114 773	116 633	113 082
Intérêts à recevoir sur autres fonds	1 821		1 821	1 821	896
<b>TOTAL</b>	<b>138 863</b>	<b>(4)</b>	<b>138 859</b>	<b>140 983</b>	<b>135 408</b>

(1) Valeur de marché provisoire au 31 décembre 2019.

### 3.4 CRÉANCES

Les autres créances d'un montant de 539 318 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à un an et se décomposent de la façon suivante :

- 529 922 milliers d'euros de créances intra-groupe ;

- 9 325 milliers d'euros de créances sur le Trésor public français. Ce poste inclut notamment un règlement d'impôt de 4 903 milliers d'euros dont Rubis SCA compte obtenir le remboursement par l'Administration fiscale, 2 503 milliers

d'euros de créances liées à l'intégration fiscale et 1 719 milliers d'euros relatifs au crédit de TVA à reporter à fin décembre 2019 ;

- 71 milliers d'euros de créances diverses.

## 3.5 CAPITAUX PROPRES

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 758 398</b>	<b>1 603 292</b>
Augmentation de capital	4 205	3 681
Augmentation de la prime d'émission	129 436	154 732
Dotation à la réserve légale imputée sur la prime d'émission	409	369
Distribution de dividende	(154 522)	(169 266)
Résultat de l'exercice	184 739	165 590
<b>CAPITAUX PROPRES À LA FIN DE L'EXERCICE <sup>(1)</sup></b>	<b>1 922 665</b>	<b>1 758 398</b>

(1) Hors provisions réglementées.

Au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 100 177 432 actions (dont 5 808 actions de préférence) entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 125 222 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2019, Rubis possédait 21 238 actions d'autocontrôle.

Les différentes opérations sur capital intervenues au cours de la période sont reprises dans le tableau ci-après.

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019</b>	<b>96 813 744</b>	<b>121 017</b>	<b>1 350 696</b>
Paiement du dividende en actions	2 728 019	3 410	105 874
Actions gratuites	88 548	111	(111)
Plan d'épargne entreprise	144 053	180	5 212
Ligne de capital	400 000	500	19 124
Actions de préférence	3 068	4	(4)
Frais sur augmentations de capital			(250)
Affectation à la réserve légale			(409)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>100 177 432</b>	<b>125 222</b>	<b>1 480 132</b>

Les modalités des plans d'option de souscription d'actions et d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2019 sont illustrées dans les tableaux ci-après.

STOCK-OPTIONS Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2018	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2019
17 décembre 2019		150 276			150 276
<b>TOTAL</b>					<b>150 276</b>

STOCK-OPTIONS (OPTIONS EN CIRCULATION) Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Options exerçables
17 décembre 2019	150 276	16/12/2022	52,04	
<b>TOTAL</b>	<b>150 276</b>			

ACTIONS GRATUITES Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2018	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2019
18 août 2014	8 748		(8 748)		
17 décembre 2019		385 759			385 759
<b>TOTAL</b>	<b>8 748</b>	<b>385 759</b>	<b>(8 748)</b>		<b>385 759</b>

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années au minimum, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

ACTIONS DE PRÉFÉRENCE	En circulation au	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au	Dont actions de
Date du Collège de la Gérance	31/12/2018				31/12/2019	préférence acquises mais non encore converties en actions ordinaire
2 septembre 2015	2 884		(798)		2 086	2 086
11 juillet 2016	3 864			(50)	3 814	3 722
13 mars 2017	1 932				1 932	
19 juillet 2017	374				374	
2 mars 2018	345				345	
5 mars 2018	1 157				1 157	
19 octobre 2018	140				140	
7 janvier 2019		62			62	
17 décembre 2019		662			662	
<b>TOTAL</b>	<b>10 696</b>	<b>724</b>	<b>(798)</b>	<b>(50)</b>	<b>10 572</b>	<b>5 808</b>

Les actions de préférence seront converties en actions ordinaires à l'issue d'une période de conservation ou d'acquisition en fonction du degré d'atteinte des conditions de performance.

### 3.6 CHARGES À PAYER

Les charges à payer s'élèvent à 3 521 milliers d'euros dont 407 milliers d'euros concernent des fournisseurs, 100 milliers d'euros les intérêts courus, 1 160 milliers d'euros pour la Gérance et 1 855 milliers d'euros les dettes

fiscales et sociales. Ces charges à payer ont le caractère de charges d'exploitation et de charges financières.

Toutes les dettes inscrites au bilan ont des échéances inférieures à un an.

Par ailleurs, les dettes fournisseurs qui figurent au bilan pour un montant de 805 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à trois mois.

### 3.7 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)

	31/12/2019
Créances	529 922
Dettes	(1 859)
Produits de participations	183 786
Produits financiers et charges financières nets	710



## Note 4. Notes relatives à certains postes du compte de résultat

### IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)

	Assiette	Taux	Impôt brut	Crédit	Impôt net
IS sur résultat courant au taux de droit commun		34,43 %		(580)	(580)
IS calculé sur frais relatifs aux augmentations de capital imputés sur la prime d'émission	383	34,43 %	132		132
Remboursements obtenus			(13)		(13)
Charge/(produit) d'impôt lié à l'intégration fiscale			(8 536)		(8 536)
<b>TOTAL</b>			<b>(8 417)</b>	<b>(580)</b>	<b>(8 997)</b>

Rubis bénéficie du régime fiscal des sociétés mères et filiales. Ces dividendes sont soumis à la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1 %.

Rubis a opté pour le régime de l'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Le périmètre est le suivant :

### DATE D'ENTRÉE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU PÉRIMÈTRE D'INTÉGRATION FISCALE À LA CLÔTURE

1 <sup>er</sup> janvier 2001	Rubis Rubis Terminal
1 <sup>er</sup> janvier 2006	Rubis Énergie Rubis Antilles Guyane SIGL Sicogaz Starogaz
1 <sup>er</sup> janvier 2011	Frangaz Vito Corse
1 <sup>er</sup> janvier 2012	Société Antillaise des Pétroles Rubis (SAPR) Rubis Guyane Française (RGF) Rubis Caraïbes Françaises (RCF)
1 <sup>er</sup> janvier 2013	Coparef Vitogaz France
1 <sup>er</sup> janvier 2014	Rubis Restauration et Services (RRS)
1 <sup>er</sup> janvier 2016	Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)
1 <sup>er</sup> janvier 2018	Rubis Patrimoine
1 <sup>er</sup> janvier 2019	Cimarsa Investissements

Dans le cadre de ces conventions, chaque société calcule son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'IS.

Rubis est la société mère du groupe d'intégration fiscale.

La convention de répartition de l'impôt est la suivante (sauf convention particulière) :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale ;

- les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont constatées en résultat par la société mère ;
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du Groupe.

## Note 5. Autres informations

### 5.1 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2019 est de 19 personnes.

### 5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.2.1 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Le montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de Rubis est de 206 milliers d'euros, charges sociales comprises. La méthode d'évaluation est décrite en note 2.4.

#### 5.2.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

##### Engagements donnés (en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Lettre d'intention <sup>(1)</sup>	0	463
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>463</b>

(1) En faveur de la filiale Rubis Terminal SA.

##### Engagements reçus (en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Lignes de crédit confirmées et non utilisées	200 000	386 250
<b>TOTAL</b>	<b>200 000</b>	<b>386 250</b>

##### Obligations contractuelles (en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Contrats de location simple <sup>(1)</sup>	5 038	165
<b>TOTAL</b>	<b>5 038</b>	<b>165</b>

(1) En faveur de la filiale Rubis Patrimoine.

### 5.3 RÉMUNÉRATION DES GÉRANTS ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour l'exercice 2019 à 2 357 milliers d'euros.

La 10<sup>e</sup> résolution votée lors des Assemblées des actionnaires et commandités du 5 juin

2015 a instauré une rémunération variable dont les modalités sont décrites en chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2019. La rémunération variable de la Gérance au titre de l'exercice 2019 a fait l'objet d'une provision de 1 160 milliers d'euros.

Le montant de la rémunération versée aux membres du Conseil de Surveillance est de 190 milliers d'euros.



## 5.4 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales : 50 % au moins de capital détenu par Rubis.

(en milliers d'euros)	Rubis Énergie SAS	Rubis Terminal SA	Kelsey <sup>(1)</sup>	Coparef SA	Rubis Patrimoine SARL	Cimarosa Invest. SAS	RT Invest
Capital	335 000	8 578	1	40	471	5	37
Capitaux propres autres que le capital	353 048	266 032	47	(15)	(774)	(2)	
Subventions d'investissement et provisions réglementées	11 852	3 203					
Quote-part du capital détenu	100,00 %	99,44 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	55,00 %
Valeur brute comptable des titres détenus	685 503	302 037	4	34	22 509	5	10
Valeur nette comptable des titres détenus	685 503	302 037	4	34	22 509	5	10
Prêts et avances consentis par Rubis et non remboursés	422 700	97 028			5 535		
Montant des cautions et avals donnés par la Société							
Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	310 329	51 870	765		625		
Résultat net du dernier exercice clos	151 163	19 473	26	(2)	(131)	(2)	(23)
Dividendes encaissés par Rubis au cours de l'exercice 2019	175 004	8 782					

(1) Les comptes de la Société sont tenus en dollars US. Les taux de conversion suivants ont été retenus :

- capitaux propres : taux de clôture (1 € = 1,123400 \$) ;
- chiffre d'affaires et résultat net : taux moyen (1 € = 1,119600 \$).

## 5.5 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

Le groupe Rubis détient en propriété ses établissements industriels (bâtiments, réservoirs, équipements) exception faite, dans la branche Rubis Terminal, de certains terrains portuaires pris en concession

auprès des autorités portuaires de Rouen, Dunkerque, Strasbourg et Brest. Dans la branche Rubis Support et Services, les bateaux acquis auprès du groupe Eres en 2015 ne sont pas mentionnés.

Les informations concernant ces propriétés immobilières sont fournies dans les tableaux ci-après.

### RUBIS TERMINAL

Les propriétés immobilières de cette branche d'activité sont des dépôts situés en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Turquie, ayant tous pour objet le stockage de produits liquides.

Société	Sites	Terrains	Immobilier, bacs et bâtiments
Rubis Terminal	Rouen (76)	Propriété et concession	Propriété
	Salaise-sur-Sanne (38)	Concession	Propriété
	Villeneuve-la-Garenne (92)	Propriété	Propriété
	Village-Neuf (68)	Propriété et concession	Propriété
	Strasbourg (67)	Concession	Propriété et concession
Rubis Terminal Dunkerque	Dunkerque (59)	Concession	Propriété
SES	Strasbourg (67)	Concession	Propriété
SDSP	Saint-Priest (69)	Propriété	Propriété
	Villette-de-Vienne (38)	Propriété	Propriété
Stockbrest	Brest (29)	Propriété et convention d'affermage	Propriété et convention d'affermage
Wagram Terminal	Reichstett/Vendenheim/Strasbourg (67)	Propriété et concession	Propriété
ITC Rubis Terminal Antwerp	Anvers (Belgique)	Concession	Propriété
Rubis Terminal BV	Rotterdam (Pays-Bas)	Concession	Propriété
DPLC	Ajaccio (Corse)	Propriété	Propriété
	Bastia (Corse)	Baux	Propriété
Rubis Terminal Petrol	Dörtyol (Turquie)	Propriété	Propriété

## RUBIS ÉNERGIE

Zone géographique	Sites	Activités
FRANCE	<b>Vitogaz France</b> Sainte-Florence (85) Gambenheim (67) Bourgbarré (35) Montereau (77) Sorèze (81) Gemozac (16) Massiac (15)	Trading et distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) • 7 dépôts relais de GPL (terrains en location)
	<b>Frangaz</b> Port-la-Nouvelle (11) Sillery (51)	Distribution de GPL (bouteilles) • 2 dépôts et 1 centre emplisseur de bouteilles
	<b>Sicogaz</b> Quéven (56) Brûlon (72)	Dépôts de stockage de GPL • 2 dépôts dont 1 en pleine propriété
	<b>Signalor</b> Le Havre (76) Haucourt (57) Saint-Marcel (27)	Dépôts de stockage et centre emplisseur de GPL • 1 centre emplisseur de bouteilles sur terrain du Port Autonome • 1 dépôt sur terrain en pleine propriété • 1 dépôt sur terrain en location
	<b>Vito Corse</b> Bastia (20)	Distribution de produits pétroliers • 64 stations-service dont 5 sur terrains en pleine propriété
	<b>Rubis Antilles Guyane</b> Abymes (Guadeloupe) Kourou (Guyane française) Fort-de-France (Martinique) Saint-Barthélemy	Distribution de produits pétroliers et de GPL : • 60 stations-service dont 35 sur terrains en pleine propriété • 2 dépôts de bitumes dont 1 sur terrain en pleine propriété • 2 dépôts de produits blancs dont 1 sur terrain en pleine propriété • 3 dépôts aviation en JV
	<b>Société Antillaise des Pétroles Rubis</b> Fort-de-France (Martinique)	Distribution de produits pétroliers • 19 stations-service dont 18 sur terrains en pleine propriété
	<b>Rubis Guyane Française</b> Cayenne	Distribution de produits pétroliers • 6 stations-service dont 4 sur terrains en pleine propriété
	<b>Stocabu</b> (Guadeloupe)	Dépôt de stockage de GPL (terrain du Port Autonome)
	<b>SIGL</b> (Guadeloupe)	Centre emplisseur de GPL (terrain du Port Autonome)
	EUROPE	<b>Vitogaz España</b> Barcelona – Tarragone – Totana – Sober – PuigReig
<b>Rubis Energia Portugal</b> Lisbonne – Sines – Aveiras – Faro – Viseu – Perafita		Distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) • 2 dépôts de GPL dont 1 en pleine propriété • 3 centres emplisseurs de bouteilles dont 1 en pleine propriété
<b>Vitogaz Switzerland</b> Cornaux – Niederhasli – Wintherthur – Rancate		Distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) • 4 dépôts de GPL • 3 centres emplisseurs de bouteilles
<b>Fuel Supplies Channel Islands (FSCI)</b> Guernsey – Jersey		Distribution de produits pétroliers • 26 stations-service • 2 dépôts de produits blancs • 1 dépôt aviation
AFRIQUE – OCÉAN INDIEN	<b>Easigas South Africa</b> Johannesburg – Durban – Port Elisabeth – Cape Town – Nigel – East-London – Bloemfontein – Kimberley – Nelspruit – Chamdor – Germinston – Hammersdale – Blackheath	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) • 7 dépôts de GPL • 12 centres emplisseurs de bouteilles
	<b>Easigas Botswana</b> Phakalane – Serule	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) • 2 dépôts de GPL • 2 centres emplisseurs de bouteilles
	<b>Vitogaz Maroc</b> Casablanca	Distribution de GPL en vrac
	<b>Lasfargaz</b> Jorf Lasfar (Maroc)	• 1 terminal d'importation de GPL sur terrain en pleine propriété
	<b>Galana Madagascar</b> Antananarivo Toamasina	Distribution de produits pétroliers y compris GPL • 1 dépôt d'importation de produits blancs et noirs • 72 stations-service dont 40 sur terrains en pleine propriété
	<b>Vitogaz Madagascar</b> Antananarivo Mahajanga	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) • 1 terminal d'importation de GPL avec centre emplisseur de bouteilles • 1 dépôt avec centre emplisseur de bouteilles
	<b>Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)</b> Le Port	Distribution de produits pétroliers y compris GPL • 52 stations-service dont 27 sur terrains en pleine propriété • 1 dépôt de stockage de produits blancs et GPL • 1 centre emplisseur de bouteilles
	<b>Eres Togo</b> Lomé	Distribution de bitumes et émulsions • 1 dépôt de bitumes sur terrain portuaire

Zone géographique	Sites	Activités	
AFRIQUE – OCÉAN INDIEN	<b>Eres Sénégal</b> Dakar	Distribution de bitumes et émulsions <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 dépôt de bitumes sur terrain portuaire</li> </ul>	
	<b>Rubis Énergie Djibouti</b> Djibouti	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 stations-service dont 3 sur terrains en pleine propriété</li> <li>• 1 dépôt aviation sur terrain aéroportuaire</li> </ul>	
	<b>Ringardas Nigeria</b> Abuja – Sapéle – Port-Harcourt – Epe – Kaduna – Kano	Distribution de bitumes, bitumes modifiés et émulsions <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 dépôts d'importation de bitumes dont 2 sur terrains en pleine propriété et 1 sur terrain portuaire</li> <li>• 3 dépôts secondaires de bitumes</li> </ul>	
	<b>KenolKobil Kenya et Gulf Energy Holdings Kenya</b> Nairobi – Mombasa – Kisumu	Distribution de produits pétroliers y compris GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 dépôts de stockage de produits blancs dont 1 en pleine propriété et 1 en copropriété</li> <li>• 1 terminal d'importation de produits blancs en copropriété</li> <li>• 2 centres emplisseurs de bouteilles en pleine propriété</li> <li>• 1 dépôt aviation en pleine propriété</li> <li>• 2 bases logistique aviation en copropriété</li> <li>• 232 stations-service dont 74 sur terrains en pleine propriété</li> </ul>	
	<b>Kobil Ethiopia</b> Addis-Abeba	Distribution de produits pétroliers y compris GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 35 stations-service dont 20 sur terrains en pleine propriété</li> </ul>	
	<b>Kobil Uganda</b> Kampala – Jinja	Distribution de produits pétroliers y compris GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 dépôts de stockage de produits blancs en pleine propriété</li> <li>• 1 centre emplisseur de bouteilles en pleine propriété</li> <li>• 55 stations-service dont 34 sur terrains en pleine propriété</li> </ul>	
	<b>Kobil Rwanda</b> Kigali	Distribution de produits pétroliers y compris GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 dépôt de stockage de produits blancs en location</li> <li>• 1 centre emplisseur de bouteilles en pleine propriété</li> <li>• 53 stations-service dont 26 sur terrains en pleine propriété</li> </ul>	
	<b>Kobil Zambia</b> Lusaka	Distribution de produits pétroliers y compris GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 dépôt de stockage de produits blancs en pleine propriété</li> <li>• 1 centre emplisseur de bouteilles en pleine propriété</li> <li>• 29 stations-service</li> </ul>	
	BERMUDES	<b>Rubis Energy Bermuda</b> Saint-Georges	Distribution de produits pétroliers et importation de GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 stations-service dont 2 sur terrains en pleine propriété</li> <li>• 2 dépôts de produits blancs dont 1 avec dépôt GPL et centre emplisseur de bouteilles</li> </ul>
		<b>Bermuda Gas</b> Hamilton – Saint-Georges	Distribution de GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 centre emplisseur de bouteilles</li> </ul>
CARAÏBES	<b>Rubis West Indies</b> Antigua – la Barbade – la Dominique – Grenade – Sainte-Lucie – Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Distribution de produits pétroliers y compris GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 65 stations-service dont 23 sur terrains en pleine propriété</li> <li>• 4 dépôts de stockage de produits blancs dont 1 avec dépôt de GPL et 3 avec dépôts de GPL et centre emplisseur de bouteilles</li> <li>• 1 dépôt de GPL avec centre emplisseur de bouteilles</li> <li>• 5 dépôts aviation dont 2 en pleine propriété et 3 en JV</li> </ul>	
	<b>Rubis Guyana</b> Ramsburg	Distribution de produits pétroliers et importation de GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 stations-service dont 4 sur terrains en pleine propriété</li> <li>• 1 dépôt de stockage de produits blancs</li> <li>• 1 dépôt de stockage de GPL</li> <li>• 1 dépôt aviation en pleine propriété</li> </ul>	
	<b>Rubis Bahamas</b> Nassau – Clifton	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 stations-service dont 7 sur terrains en pleine propriété</li> <li>• 2 dépôts de stockage de produits blancs</li> <li>• 1 dépôt aviation en JV</li> </ul>	
	<b>Rubis Cayman Islands</b> Grand Cayman – Cayman Brac	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 stations-service dont 2 sur terrains en pleine propriété</li> <li>• 2 dépôts de stockage de produits blancs</li> <li>• 1 dépôt aviation en pleine propriété</li> </ul>	
	<b>Rubis Turks &amp; Caicos</b> Providenciales – Grand Turks	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 stations-service dont 1 sur terrain en pleine propriété</li> <li>• 2 dépôts de stockage de produits blancs</li> <li>• 1 dépôt aviation en pleine propriété</li> </ul>	
	<b>Rubis Energy Jamaica</b> Kingston	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> <li>• 48 stations-service dont 44 sur terrains en pleine propriété</li> <li>• 1 dépôt de stockage de produits blancs</li> </ul>	
	<b>Dinasa</b> Port-au-Prince (Haïti)	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 dépôt de stockage de produits blancs et noirs en copropriété</li> <li>• 133 stations-service dont 33 sur terrains en pleine propriété</li> <li>• 2 dépôts aviation en pleine propriété</li> <li>• 2 dépôts de stockage de GPL</li> <li>• 1 centre emplisseur de bouteilles</li> </ul>	
	<b>Sodigaz</b> Port-au-Prince (Haïti)	Distribution de GPL	
	<b>Terminal gazier de Varreux</b> Varreux (Haïti)	Stockage de GPL <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 dépôt de stockage de GPL</li> <li>• 1 centre emplisseur de bouteilles en copropriété</li> </ul>	

**RUBIS SUPPORT ET SERVICES**

Zone géographique	Sites	Activités
FRANCE	<b>Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA)</b> Le Lamentin (Martinique) Jarry (Guadeloupe) Dégrad des Cannes (Guyane) Kourou (Guyane)	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 raffinerie de pétrole</li> <li>3 dépôts d'hydrocarbures en pleine propriété</li> </ul>

**RUBIS PATRIMOINE**

Zone géographique	Site	Activité
FRANCE	<b>Rubis Patrimoine</b> Paris (75116)	Propriété et exploitation d'un ensemble immobilier

**5.6 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES**

	Nombre de parts ou d'actions	Valeur nette au 31/12/2019 (en milliers d'euros)
<b>I – Actions et parts sociales</b>		
<b>Titres de participations français :</b>		
Coparef	2 500	34
Rubis Terminal	559 339	302 037
Rubis Énergie	13 400 000	685 503
Rubis Patrimoine	249 398	22 509
Cimarsa Investissements	500	5
RT Invest	20 350	10
<b>Titres de participations étrangers :</b>		
Kelsey	1 000	4
<b>TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS</b>		<b>1 010 102</b>
<b>II – OPCVM et assimilés</b>		
<b>OPCVM :</b>		
Sicav BNP SUS BD	196	19 951
Sicav BNP PAR MONEY 3M	100	2 313
<b>Autres :</b>		
Fonds CMC-CIC EQUIVAL CASH C		3 584
Fonds AGIPI		19 377
Fonds OPEN CAPITAL		28 675
Fonds HR PATRIMOINE CAPITALISATION		42 976
Fonds OPEN PERSPECTIVES CAPITALISATION		21 983
<b>TOTAL OPCVM ET ASSIMILÉS</b>		<b>138 859</b>

## 5.7 RÉSULTATS FINANCIERS DE RUBIS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	108 042	113 637	117 336	121 017	125 222
Nombre d'actions émises	43 216 952	45 454 888	93 868 480	96 813 744	100 177 432
<b>Résultat global des opérations effectuées</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 333	5 134	4 901	5 073	5 670
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	118 048	161 691	129 521	154 187	176 071
Impôt sur les bénéfices	3 351	4 703	11 093	12 102	8 997
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	121 280	166 285	140 448	165 590	184 739
Montant des bénéfices distribués aux associés	124 900	133 009	169 265	154 522	175 669 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)</b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	2,81	3,66	1,50	1,72	1,85
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2,81	3,66	1,50	1,71	1,84
Dividende attribué à chaque action	2,42	2,68	1,50	1,59	1,75 <sup>(1)</sup>
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	15	14	16	16	19
Montant de la masse salariale	1 839	1 916	2 208	2 607	2 261
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 081	973	1 117	1 315	1 257

(1) Montant proposé à l'AG du 11 juin 2020.

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par deux en 2017.

## 5.8 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés aux Commissaires aux comptes au cours de l'exercice sont détaillés ci-après :

(en milliers d'euros et hors taxes)	Mazars	Monnot & Associés
<b>Certification des comptes</b>	<b>408</b>	<b>196</b>
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	408	196
<b>Services autres que la certification des comptes</b>	<b>107</b>	<b>34</b>
Attestation RSE	35	
Attestations covenants financiers	32	
Autres	40	34

## 8.3

# Rapports des Commissaires aux comptes

## 8.3.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

À l'Assemblée Générale de la société Rubis,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Rubis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Collège de la Gérance le 11 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes et des Risques.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés concernant les changements de méthodes comptables liés à la première application au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme IFRS 16 relative à la comptabilisation des contrats de location, du volet couverture de la norme IFRS 9 relative à la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers et de l'interprétation IFRIC 23 concernant la comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

**PREMIÈRE CONSOLIDATION DE KENOLKOBIL PLC**

(Note 3.2 "Variation du périmètre de consolidation" de l'annexe aux comptes consolidés)

**Risque identifié**

Durant l'exercice 2019, Rubis a réalisé l'acquisition du groupe KenolKobil Plc, leader de la distribution de produits pétroliers au Kenya, et également implanté dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est.

L'acquisition de KenolKobil Plc se traduit par la constatation dans les comptes consolidés à la date d'entrée en périmètre d'un écart d'acquisition de 212 M€ après affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs acquis. Cette affectation sera finalisée dans les 12 mois suivant la date de prise de contrôle.

La première consolidation de KenolKobil Plc est considérée comme un point clé de notre audit, eu égard à la matérialité de cette acquisition et au degré de jugement important exercé par la Direction pour identifier les actifs et passifs acquis et pour évaluer leur juste valeur.

**Notre réponse**

Nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des actifs et passifs acquis au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ;
- contrôler le calcul d'écart d'acquisition effectué ;
- vérifier le caractère approprié des informations financières fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

**ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION**

(Note 4.2 "Écarts d'acquisition" de l'annexe aux comptes consolidés)

**Risque identifié**

Le développement des activités de Rubis passe notamment par des opérations de croissance externe. Ces acquisitions ont donné lieu à l'inscription au bilan consolidé d'écarts d'acquisition significatifs.

Au 31 décembre 2019, le montant des écarts d'acquisition nets dans le bilan consolidé s'est élevé à 1 245 M€.

Rubis effectue, au moins une fois par an et à chaque fois que la Direction identifie un indice de perte de valeur, un test de dépréciation sur les écarts d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de cession.

L'évaluation de la valeur recouvrable fait appel à de nombreuses estimations et à des jugements de la part de la Direction de Rubis, notamment sur l'établissement des prévisions ainsi que sur le choix des taux d'actualisation et de croissance sur le long terme.

Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition est un point clé de notre audit en raison de leur montant significatif dans les états financiers et de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la Direction.

**Notre réponse**

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre par Rubis des tests de perte de valeur en lien avec les normes comptables en vigueur et apprécié le caractère raisonnable des principales estimations retenues par la Direction.

Nous avons notamment apprécié le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie, telles que validées par la Direction, par rapport au contexte économique et financier, ainsi que la cohérence de ces prévisions avec les performances historiques.

Concernant les modèles utilisés pour la détermination des valeurs recouvrables, nous avons fait intervenir nos experts en évaluation pour :

- tester la fiabilité mathématique des modèles et recalculer les valeurs ;
- apprécier la cohérence des taux de croissance à l'infini retenus par la Direction en lien avec nos propres analyses ;
- évaluer les méthodologies de détermination des taux d'actualisation retenus et les comparer avec des données de marché ou des sources externes.

Par ailleurs, nous avons obtenu et examiné les analyses de sensibilité effectuées par la Direction. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité sur les hypothèses clés pour apprécier les impacts éventuels de ces hypothèses sur les conclusions des tests de dépréciation.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

**AUTRES PROVISIONS (HORS AVANTAGES AU PERSONNEL)**

(Note 4.11 "Autres provisions (hors avantages au personnel)" de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Rubis exerce ses activités en France et à l'international dans des environnements légaux et réglementaires qui sont complexes et en constante mutation. Il est en conséquence exposé à des litiges environnementaux, juridiques et commerciaux. Par ailleurs, certaines filiales du Groupe ont des obligations de dépollution et de renouvellement d'immobilisations qui font l'objet de provisions au bilan.</p> <p>L'évaluation par la Direction des risques afférents a conduit le Groupe à comptabiliser des provisions (hors avantages au personnel) à hauteur de 129,2 M€ au 31 décembre 2019.</p> <p>Nous avons considéré l'estimation par la Direction des autres provisions (hors avantages au personnel) comme un point clé de notre audit en raison du degré de jugement élevé qu'elle implique, notamment pour apprécier l'issue des contentieux en cours, et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur les états financiers consolidés.</p>	<p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• examiner les procédures mises en œuvre par la Direction pour identifier et recenser les risques et litiges ;</li> <li>• apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des coûts liés à ces risques :</li> <li>• en prenant connaissance de l'analyse des risques effectuée par Rubis,</li> <li>• en discutant de chaque litige ou risque significatif avec la Direction,</li> <li>• en interrogeant les conseils externes de Rubis pour confirmer le recensement des litiges et apprécier la nature des risques et des passifs associés et l'adéquation du montant des provisions constatées ;</li> <li>• apprécier le caractère approprié des informations relatives aux autres provisions, présentées en annexe aux comptes consolidés.</li> </ul>

**VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance en date du 11 mars 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la Déclaration consolidée de Performance Extra-Financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du Groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

**INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES****DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Rubis par l'Assemblée Générale du 30 juin 1992.

Au 31 décembre 2019, les cabinets Mazars et SCP Monnot & Associés étaient dans la 28<sup>e</sup> année de leur mission sans interruption dont 25 années depuis que les titres de la Société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes et des Risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Collège de la Gérance.

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

### OBJECTIF ET DÉMARCHÉ D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés, ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### RAPPORT AU COMITÉ DES COMPTES ET DES RISQUES

Nous remettons au Comité des Comptes et des Risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes et des Risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes et des Risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes et des Risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Meudon et Courbevoie, le 24 avril 2020

Les Commissaires aux comptes

**SCP Monnot & Associés**

Laurent Guibourt

**Mazars**

Ariane Mignon

## 8.3.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la société Rubis,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rubis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Collège de la Gérance le 11 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes et des Risques.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ÉVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION

(Note 3.1 "Immobilisations financières" de l'annexe aux comptes annuels)

### Risque identifié

Les titres de participation, figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net de 1 010,1 millions d'euros, représentent 52,3 % du total des actifs.

Ces titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Comme indiqué dans la note 2.2 "Immobilisations financières" de l'annexe, ils sont dépréciés lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur d'usage est généralement déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

Nous considérons la valeur des titres de participation comme un point clé de notre audit, compte tenu de leur matérialité à l'actif de Rubis et parce que la détermination de leur valeur d'usage, basée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, implique un degré de jugement élevé de la Direction et nécessite l'utilisation d'hypothèses économiques relatives à l'évolution prévisionnelle de l'activité de la Société.

### Notre réponse

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations retenues. Nos travaux ont consisté principalement à prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la Société, des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes.

- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
  - nous nous sommes assurés que les capitaux propres retenus dans l'évaluation des titres de participation concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et nous avons vérifié le calcul arithmétique réalisé.
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
  - nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la Direction pour déterminer les valeurs actualisées des flux futurs de trésorerie et, notamment, la cohérence des prévisions de trésorerie avec les perspectives de marché, avec l'historique des performances commerciales et de rentabilité de la filiale ;
  - nous avons examiné avec l'appui de nos experts en évaluation le caractère raisonnable des paramètres financiers utilisés dans le cadre des tests de dépréciation et en particulier la cohérence des taux d'actualisation et de croissance long terme avec les analyses de marché et les consensus observés.

## VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance en date du 11 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

## AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

### DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Rubis par l'Assemblée Générale du 30 juin 1992.

Au 31 décembre 2019, les cabinets Mazars et SCP Monnot & Associés étaient dans la 28<sup>e</sup> année de leur mission sans interruption, dont 25 années depuis que les titres de la Société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes et des Risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège de la Gérance.

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

### OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### RAPPORT AU COMITÉ DES COMPTES ET DES RISQUES

Nous remettons un rapport au Comité des Comptes et des Risques qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes et des Risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes et des Risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France, telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes et des Risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Meudon et Courbevoie, le 24 avril 2020

Les Commissaires aux comptes

**SCP Monnot & Associés**

Laurent Guibourt

**Mazars**

Ariane Mignon

## 8.3.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

À l'Assemblée Générale de la société Rubis,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### CONVENTIONS AUTORISÉES ET CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article L. 226-10 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

#### CONCLUSION D'UN CONTRAT DE LICENCE DE MARQUE EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2019 AVEC LA SOCIÉTÉ RUBIS TERMINAL

**Personne concernée :** Jacques Riou : Président d'Agema, société co-Gérante de Rubis SCA, et Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal SA.

**Nature, objet et modalités :** votre Conseil de Surveillance, en date du 11 septembre 2019, a autorisé la signature d'un contrat de licence de marque qui vise à formaliser l'usage de la marque « Rubis » par la société Rubis Terminal SA dans sa dénomination sociale et dans ses documents commerciaux.

Cette licence est concédée à titre gratuit.

### CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### AVENANT N° 1, EN DATE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018, À LA CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE CONCLUE ENTRE RUBIS, RUBIS ÉNERGIE ET RUBIS TERMINAL DU 30 SEPTEMBRE 2014

**Personne concernée :** Jacques Riou : Président d'Agema, société co-Gérante de Rubis SCA, Président de Rubis Énergie SAS et Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal SA.

**Nature, objet et modalités :** votre Conseil de Surveillance, en date du 12 septembre 2018, a autorisé la signature d'un avenant n° 1 à la convention d'assistance conclue le 30 septembre 2014 entre les sociétés Rubis, Rubis Énergie et Rubis Terminal et reconduite. Cet avenant a été signé le 1<sup>er</sup> octobre 2018 afin d'ajouter aux prestations fournies par Rubis à ses filiales une assistance spécifique concernant la mise en place des dispositifs Conformité et Anti-corruption.

Le produit relatif aux prestations fournies en application de cet avenant est inclus dans les montants mentionnés ci-après au titre de l'exécution de la convention d'assistance technique.

**CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE CONCLUE ENTRE RUBIS, RUBIS ÉNERGIE ET RUBIS TERMINAL  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

**Personne concernée :** Jacques Riou : Président d'Agena, société co-Gérante de Rubis SCA, Président de Rubis Énergie SAS et Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal SA.

**Nature, objet et modalités :** pour assurer une meilleure lecture de ses conventions d'assistance et des avenants successifs, le Conseil de Surveillance du 29 août 2014 a autorisé la conclusion d'une convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique signée le 30 septembre 2014. Cette convention a pour objet de définir la nature des prestations et des services fournis par Rubis à Rubis Énergie et Rubis Terminal, ainsi que le montant et les modalités afférentes à la rémunération versée à Rubis.

La convention a été conclue pour une durée de 12 mois à effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014. Elle se renouvelle par tacite reconduction par période d'un an et a été renouvelée pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société perçoit des sociétés Rubis Énergie et Rubis Terminal une redevance annuelle.

Dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, votre Société a comptabilisé, en application de ce contrat, un produit de 5 309 000 € HT, correspondant à la redevance de Rubis Énergie, et un produit de 313 000 € HT, correspondant à la redevance de Rubis Terminal.

Fait à Meudon et Courbevoie, le 24 avril 2020

Les Commissaires aux comptes

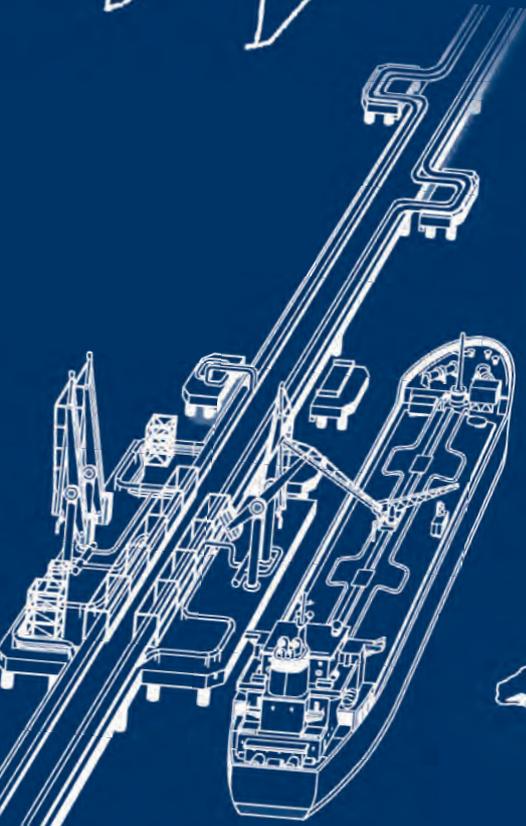
**SCP Monnot & Associés**

Laurent Guibourt

**Mazars**

Ariane Mignon









Il était une fois Blake et Mortimer, au pays des irréductibles Gaulois, tombés tous les deux dans la potion magique de la stratégie, aventuriers comme Tintin, intrépides comme Michel Vaillant et inséparables comme Lucky Luke et Jolly Jumper.

Depuis 1990, année de naissance de Largo Winch, Rubis fédère, dans un univers fantastique, une fidèle bande de Schtroumpfs, heureusement plus soudés que Les Tuniques Bleues, plus motivés mais tout aussi créatifs que Gaston Lagaffe, autour de valeurs fortes, illustrées par leur devise :

**LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE,  
LE CHOIX DE LA RESPONSABILITÉ**